



UFR HSS
HUMANITÉS
& SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ
CAEN
NORMANDIE

MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION & DE LA FORMATION

PARCOURS INGÉNIERIES DE LA
FORMATION DES ADULTES,
DE LA COORDINATION
& DE L'INSERTION · **IFACI**



GUIDE DES ÉTUDES 2023 – 2024



UFR HUMANITÉS ET SCIENCES SOCIALES DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION



<https://uniform.unicaen.fr/catalogue/formation/master/7082-master-sc.-de-l-education-p.-ingenieries-de-la-formation-des-adultes--de-la-coordination-et-de-l-insertion?s=HSS>

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/master-sciences-de-leducation-et-de-la-formation/>

TABLE DES MATIÈRES

DIRECTION – CONTACTS	7
PRÉSENTATION DU DIPLÔME	8
QUELLES SCIENCES ?	8
LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION POUR QUOI FAIRE ?	9
LE MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION & DE LA FORMATION, PARCOURS IFACI	9
LES DOMAINES DE COMPÉTENCES VISÉS PAR LE MASTER 1 et 2	9
LES CONDITIONS D'ADMISSION EN MASTER 1 ET 2	10
STRUCTURE DU MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION & DE LA FORMATION, PARCOURS IFACI.....	11
MASTER 1 – IFACI	11
MASTER 2 – IFACI	12
INFORMATIONS GÉNÉRALES.....	13
PRÉSENTATION DES DIRECTEURS DE MÉMOIRE,	14
DE LEURS COMPÉTENCES ET CHAMP(S) DE RECHERCHE	14
DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS.....	18
IFACI · MASTER 1	18
IFACI · MASTER 1 – SEMESTRE 1.....	18
IFACI · MASTER 1 – SEMESTRE 2.....	28
IFACI · MASTER 2	37
IFACI · MASTER 2 – SEMESTRE 3.....	37
IFACI · MASTER 2 – SEMESTRE 4.....	44
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES - MCC	46
EMPLOI DU TEMPS.....	46
INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES	47
SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES	49
LE DÉLIT DE PLAGIAT.....	51
RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027.....	52
RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)	53
CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024.....	55
LEXIQUE DU LMD	56
LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES.....	60
DÉPÔT UNIVERSITAIRE DES MÉMOIRES APRÈS SOUTENANCE - DUMAS	63
LE CLES.....	64
PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES.....	66
INFORMATIONS UTILES.....	67
ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES.....	68
RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT.....	69
ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI.....	70

Les informations contenues dans ce guide sont données à titre indicatif mais non contractuel (des ajustements pourront être opérés si besoin).

DIRECTION – CONTACTS

DIRECTION DU DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Anne PELLISSIER (directrice)
Éric SAILLOT (directeur-adjoint)

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES DU MASTER

Responsable Master 1

Julie DELALANDE

Responsable Master 2

Éric SAILLOT

SECRÉTARIAT

Pôle MASTERS

Bâtiment B – Bureau B1-449
02 31 56 60 43
hss.scolarite.master@unicaen.fr

LISTE DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS ET PROFESSIONNELS

INTERVENANT DANS LE MASTER

ANTONIN-BUSNEL Anne-Laure - Consultante Formation

BÉZIAT Jacques - Professeur des Universités, jacques.beziat@unicaen.fr

CAUMONT Laurence - Maîtresse de Conférences, laurence.caumont@unicaen.fr

DELALANDE Julie - Professeure des Universités, julie.delalande@unicaen.fr

DUPONT Nathalie - Maîtresse de Conférences, nathalie.dupont01@unicaen.fr

GUILLOUET-LAMY Jocelyne - GRETA Normandie

GUYON Tiphaine - Chargée de développement territorial Côte de Nacre

HARLÉ Isabelle - Professeure des Universités, isabelle.harle@unicaen.fr

LAIR Delphine - Chargée de mission Culture et Jeunesse, Mission locale de Caen

LAVILLE Matthieu - Maître de Conférences, matthieu.laville@unicaen.fr

LE GUERN Anne-Laure - Maîtresse de Conférences, anne-laure.leguern@unicaen.fr

LESCOUARCH Laurent - Professeur des Universités, laurent.lescouarch@unicaen.fr

LOURD Charlène - Docteur en sciences de l'éducation et de la formation, chargée de mission IFCE

MICHEL Youenn - Maître de Conférences, youenn.michel@unicaen.fr

PELLISSIER Anne - Maîtresse de Conférences, anne.pellissier@unicaen.fr

SAILLOT Éric - Maître de Conférences, eric.saillot@unicaen.fr

VERGNON Marie - Maîtresse de Conférences, marie.vergnon@unicaen.fr

VIELAJUS Alice - Consultante Senior Centre-info

PRÉSENTATION DU DIPLÔME

Avec la création, en 1967, d'une licence et d'une maîtrise de l'éducation, le fait marquant était évidemment le nom donné à cette discipline nouvelle. La tradition française avait jusque-là retenu le mot au singulier : « la Science de l'Éducation ». Mot que Bain avait employé le premier en 1878 (*Education as a science*) dans une perspective psychologisante, alors que Durkheim, occupant en 1902 une chaire de science de l'éducation ne reconnaissait dans cette science que la sociologie. Conflit d'hégémonie ? Durkheim n'eut guère, sur ce point, de postérité immédiate. Le modèle français s'est cantonné, dans les décennies suivantes, à la référence psychologique : la discipline censée traiter des démarches pédagogiques éclairées par un savoir scientifique ne s'est-elle pas appelée ensuite, et en France en tout cas, psychopédagogie ? Focalisation légitime, mais sans doute bien limitée, sur le thème de l'apprentissage et ses corollaires relationnels.

QUELLES SCIENCES ?

Un changement profond s'est engagé avec le terme « sciences de l'éducation ». Ce pluriel révèle ici un sens capital : les axes spécifiques se multiplient, les savoirs se diversifient, les voies d'approche deviennent différentes au sein d'une « discipline » pourtant identique. Sans doute les sciences humaines ont-elles acquis suffisamment de maîtrise et de sûreté pour promouvoir une lecture plurielle du fait éducatif. Sans doute les « milieux » pédagogiques sont-ils devenus suffisamment conscients de ces progrès pour attendre quelque « gain » d'une telle lecture plurielle. Avec la constitution d'UFR ou de départements universitaires de sciences de l'éducation, la véritable nouveauté est, en tout cas, de créer des lieux de réflexion, d'enseignement, de recherche dans lesquels plusieurs approches scientifiques peuvent voisiner, voire se conforter, afin de mieux étayer l'ensemble des gestes et des processus éducatifs.

Mais il faut bien mesurer le sens et les enjeux de cette pluralité. La première tentative est toujours d'en dessiner les contours, d'en tracer les limites et d'énumérer une à une les sciences qui la composent. Tentative utile sans doute qui montre le nombre de démarches scientifiques susceptibles d'être ici retenues. Tentative vaine aussi qui révèle, à l'inverse, les limites des classifications vouées aux énumérations et aux juxtapositions difficilement exhaustives. Tout au plus peut-on suggérer des perspectives de regroupement. Les sciences de l'éducation pourraient ainsi comprendre :

- ❖ Les sciences étudiant les phénomènes « macro-éducatifs » : phénomènes démographiques, économiques, sociaux, institutionnels ou culturels, permettant d'embrasser l'éducation dans de vastes solidarités d'ensemble. Les échelles prises ici en compte débordent toujours l'individu.
- ❖ Les sciences étudiant les phénomènes « micro-éducatifs » : phénomènes psychologiques et biologiques entre autres, qui, de l'histoire individuelle aux processus cognitifs ou relationnels, mettent en jeu le sujet de l'éducation.
- ❖ La didactique des disciplines : savoirs étayant les méthodes de l'éducation et les mécanismes de la transmission (soit très généraux, soit liés, au contraire, spécifiquement, à chaque discipline d'enseignement).
- ❖ Les approches scientifiques (ergonomiques, psychologiques, sociologiques, ethnographiques...) s'appuyant sur une analyse fine des activités et des processus de développement ou d'apprentissages qui en découlent pour le sujet. Ces courants de recherche ont pour dénominateur commun l'entrée par l'analyse de l'activité.

Cette diversité est un facteur de richesse et de dynamisme. Richesse bien sûr dans la possibilité de confrontations nouvelles, dans la volonté de varier les perspectives, dans cette finalité concrète de travailler les pratiques selon plusieurs axes. Impossible de maintenir, dans ce cas, les savoirs figés ou des repères étroits.

LES SCIENCES DE L'ÉDUCATION POUR QUOI FAIRE ?

Le rôle des sciences de l'éducation a donc au moins deux versants : accroître les connaissances pluridisciplinaires sur le phénomène éducatif, fournir des orientations praxéologiques pour mieux assurer les actions entreprises dans ce champ. Les justifications données en 1967 lors de la création universitaire de la discipline demeurent évidemment valables.

Les sciences de l'éducation répondent :

- ❖ Aux exigences de la formation à la recherche en éducation de caractère interdisciplinaire,
- ❖ À la nécessité d'une formation pédagogique approfondie des enseignants et des formateurs à tous les niveaux,
- ❖ Aux besoins qui s'expriment dans des milieux divers où se posent des problèmes d'animation de groupe, du développement de compétences, de communication et de relation dans des situations à caractère éducatif,
- ❖ Aux demandes d'éducation permanente. (Texte du projet du département de sciences de l'éducation de l'Université de Paris, 1968.)

Des intérêts se sont même accentués, qu'un tel texte n'évoque qu'indirectement : la formation des formateurs d'adultes par exemple ou plus largement, celle de la formation de formateurs (et non seulement d'enseignants). De même, les demandes elles-mêmes montrent aujourd'hui que le champ des sciences de l'éducation s'étend à tous les milieux concernés par les problématiques éducatives ou pédagogiques (ceux de l'intervention sociale, ceux de la thérapie, ceux de la communication, ceux du travail social). L'évocation du rapport des sciences de l'éducation à la professionnalité repère d'autres demandes sociales encore.

[D'après l'ouvrage collectif de l'AECSE (Association des Enseignants et Chercheurs en Sciences de l'Education) : *Les sciences de l'éducation, enjeux et finalités d'une discipline*, Paris, 1993.]

LE MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION & DE LA FORMATION, PARCOURS IFACI

Le Master Sciences de l'éducation, parcours Ingénieries de la formation des adultes, de la coordination et de l'insertion (IFACI) permet de se former aux outils et méthodes d'ingénieries de parcours de formation, d'ingénierie pédagogique, de coordination d'équipe pluri-professionnelle et de pilotage de projets en éducation ou en formation. Il amène à poser une expertise sur les pratiques de la relation d'aide, d'accompagnement éducatif, formatif ou social.

Ces compétences sont transversales aux métiers de la formation des adultes, du soin, de la santé, du travail social mais également du champ de l'éducation (formelle ou informelle), de l'animation socio-culturelle et de la médiation.

LES DOMAINES DE COMPÉTENCES VISÉS PAR LE MASTER 1 ET 2

Inscrit dans la continuité du master 1, les cours du master 2 ainsi que les sessions pratiques ont pour objectif de développer un certain nombre de compétences. On peut distinguer **six grands « domaines de compétences » (DC)**

DC 1 : Maîtriser les principaux éléments théoriques et méthodologiques d'une recherche en sciences humaines et sociales et plus particulièrement en sciences de l'éducation

- Connaître et mettre en œuvre les principales étapes d'une recherche en sciences de l'éducation
- Développer un savoir-faire et une culture de l'évaluation dans l'esprit "d'évaluer pour évoluer"

- Développer des méthodologies, attitudes et savoirs d'enquête dans le cadre de la production scientifique ou professionnelle
- Maîtriser les grands concepts et théories des champs disciplinaires concernés par les 3 parcours

DC 2 : Piloter et coordonner des projets en éducation, formation, insertion et travail social et recherche

- Proposer un diagnostic pluriel d'une situation problème à partir de l'analyse des contextes et acteurs du champ des parcours
- Maîtriser la démarche de projet
- Développer une démarche d'ingénierie : Analyser, Concevoir, Réaliser et Évaluer
- Proposer des stratégies professionnelles de résolutions de problème

DC 3 : Rédiger un rapport professionnel, un mémoire professionnel ou de recherche s'appuyant sur une analyse du terrain, des ressources théoriques et une capacité de problématisation et de réflexivité

- Conduire et exposer une mission d'intervention, de conseil, de formation ou de recherche lors de son stage avec une méthodologie appropriée
- Repérer les différents écrits professionnels et scientifiques
- Adapter ses productions écrites aux contextes professionnels et scientifiques

DC 4 : Travailler en réseau en privilégiant la dimension collective du travail

- Construire un réseau professionnel
- Repérer et analyser les différents niveaux : ingénierie des politiques, ingénierie de formation, ingénierie pédagogique
- Animer un réseau professionnel
- Coordonner des actions collectives

DC 5 : Maîtriser et connaître les spécificités du travail avec autrui dans les champs de l'éducation, de la formation, du social et de l'insertion

- Conduire un entretien
- Repérer et interroger les positions et postures professionnelles
- Maîtriser les outils et les dispositifs de conseils
- Maîtriser les outils et dispositifs d'accompagnement

DC 6 : Maîtriser les outils numériques de communication et de veille scientifique et professionnelle

- Repérer les différents écrits professionnels et scientifiques
- Réaliser une veille documentaire et une bibliographie

LES CONDITIONS D'ADMISSION EN MASTER 1 ET 2

Condition d'admission en MASTER 1

L'entrée en Master 1 se fait sur dossier et par la plateforme MON MASTER.

Pour toute question administrative, contacter le secrétariat Master de l'UFR :

hss.scolarité.master@unicaen.fr.

Passage du Master 1 au Master 2

Il se fait sous condition d'obtenir au moins 10/20 de moyenne générale au Master 1 et au moins 10/20 au travail de recherche demandé en master 1 (1MSED82).

Possibilité d'admission directement en M2 pour les salariés sous condition d'acceptation de leur candidature.

STRUCTURE DU MASTER SCIENCES DE L'ÉDUCATION

& DE LA FORMATION, PARCOURS IFACI

MASTER 1 – IFACI

SEMESTRE 1

UE1 – Secteurs, réformes et nouveaux enjeux

1MSED11 – Enfance et enjeux de l'éducation inclusive

1MSED12 – Nouvelles prescriptions dans le travail social de la santé

1MSED13 – Histoires des politiques de la formation des adultes

1MSED14 – Projets et territoires dans les "politiques jeunesse"

UE2 – Professionnalisation dans les métiers de la relation

1MSED21 – Professionnalité en formation

1MSED22 – Professionnalité care et handicap

1MSED23 – Professionnalité care et famille

1MSED24 – Bienveillance et climat de travail

UE3 – Pratiques collaboratives et travail en réseau

1MSED31 – Partenariat et pratiques collaboratives

1MSED32 – Approches socio-professionnelles des technologies numériques

1MSED33 – Partenariat et handicap

1MSED34 – Coopération des apprentissages

UE4 – Méthodologie de recherche en éducation et formation

1MSED41 – Méthodologie de la recherche : de la question à la problématique

1MSED42 – Préparation au stage et à l'insertion professionnelle

1MSED43 – Introduction aux méthodes d'analyse de travail

1MSED44 – Usages et techniques de documentation

SEMESTRE 2

UE5 – Conception et pilotage de projet en éducation et formation

1MSED51 – Démarche de projet en éducation

1MSED52 – Démarche de projet en formation : actions et financement

1MSED53 – Démarches de projet en contextes internationaux

1MSED54 – Démarches de projets numérique en éducation et formation

UE6 – Expérience professionnelle : savoirs et compétences

1MSED61 – Agir professionnel et réflexivité

1MSED62 – Pluridisciplinarité et savoirs professionnels

1MSED63 – Approches biographiques en formation

1MSED64 – Accompagnement en VAE et savoirs professionnels

UE7 – Publics et sociétés

1MSED71 – Approches anthropologiques des publics jeunes

1MSED72 – Problématiques de santé chez les publics vulnérables

1MSED73 – Accompagnement des publics vulnérables

1MSED74 – Postures et éthiques de l'accompagnement

UE8 – Méthodologie de recherche en éducation et formation

1MSED81 – Méthodologie de la recherche : de la problématique à la valorisation des résultats

1MSED82 – Mémoire

1MSED83 – Séminaire de suivi recherche

1MSED84 – Anglais

1MSED85 – Usages et techniques du numérique

1MSED86 – Stage

MASTER 2 – IFACI

SEMESTRE 3

UE1 – Secteurs, dispositifs et questions d'actualités

2MSED11 – Dispositifs transversaux et innovations pédagogiques en Éducation

2MSED12 – Dispositifs d'insertion, décrochage et motivation

2MSED13 – Dispositifs andragogiques et formation des adultes

2MSED14 – Formation, parcours de formation et AFEST

UE2 – Pratiques d'évaluations en éducation et formation

2MSED21 – Démarche qualité en formation

2MSED22 – Évaluations : perspectives historiques et critiques

2MSED23 – Démarches cliniques en Formation

2MSED24 – Ajustements régulations et évaluation

UE3 – Ingénieries de formation

2MSED31 – Analyse de besoins en éducation et formation

2MSED11 – Référentiel et ingénierie de formation

2MSED11 – Sociologie des curricula de formation

2MSED11 – Multimodalité et pratiques numériques

UE4 – Méthodologie de recherche en éducation et formation

2MSED41 – Méthodologies qualitatives

2MSED42 – Méthodologies d'analyse du travail et de l'activité

2MSED43 – Méthodologies quantitatives

2MSED44 – Langue vivante

SEMESTRE 4

UE5 – Actualités en enjeux de la formation

2MSED51 – Séminaires professionnels

2MSED52 – Conférences internationales et journées scientifiques

2MSED53 – Conférences projets de recherche en cours

UE6 – Conduite et analyse des pratiques d'entretien en formation

2MSED61 – Entretien conseil et accompagnement VAE

UE7 – Mémoire et stage

2MSED71 – Séminaires d'état d'avancement des travaux

2MSED72 – Ateliers de méthodologie de recherche

2MSED731 – Mémoire

2MSED732 – Stage

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES ENSEIGNEMENTS

Les enseignements sont donnés par les enseignants-chercheurs du laboratoire CIRNEF auquel le Master est adossé, qui font également intervenir des professionnels au sein des cours afin d'être en prise directe avec les questions professionnelles.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour chaque UE, les modalités d'évaluation seront précisées en début de semestre par l'enseignant responsable.

LE MÉMOIRE

Voir la description de 1MSED82 pour plus de détail. La formation permet à un étudiant de mener son propre projet en fonction de son objectif de formation. Il développe une réflexion autour d'une question qui l'intéresse et articule la dimension théorique et les enjeux professionnels, en privilégiant l'une ou l'autre en fonction de ses priorités.

En Master 1 est rédigé un mémoire d'étape, en vue du mémoire final à rédiger pour la fin de la 2e année. En première année, il s'agit de travailler sur sa problématique, sa bibliographie et éventuellement de réaliser une pré-enquête. En début d'année, et même si possible dès le dépôt du dossier de candidature, le projet de mémoire est discuté avec le directeur de mémoire. Un cahier des charges précisant les attentes concernant le mémoire est donné aux étudiants.

LE STAGE OU L'ENQUÊTE EN SITUATION

Voir la description 1MSED86 pour plus de détail.

Il s'agit pour l'étudiant d'entrer dans une démarche de professionnalisation. La préparation du stage ainsi que son compte rendu sous diverses formes fait partie intégrante de la formation.

PRÉSENTATION DES DIRECTEURS DE MÉMOIRE, DE LEURS COMPÉTENCES ET CHAMP(S) DE RECHERCHE

Ces descriptifs sont donnés pour aider l'étudiant à identifier son directeur de mémoire possible en fonction des compétences de ce dernier. L'étudiant peut proposer un thème n'entrant pas dans la liste et l'enseignant jugera s'il peut l'encadrer. Pour en savoir plus sur les enseignants-chercheurs, leurs publications et activités de recherche, consulter le site du laboratoire CIRNEF. Le choix du directeur de mémoire se fait en concertation avec les enseignants. Cela fait l'objet d'échanges dès les premières rencontres avec les responsables de la formation puis en cours de méthodologie.

Jacques Béziat (Thème 3 du CIRNEF)

THÈMES : Technologies éducatives, formation ouverte et à distance, école primaire, pratiques et dispositifs pédagogiques, formation des enseignants, questions éducatives en espaces francophones, enseignement de l'informatique et culture numérique, formation d'adultes, ingénierie de formation
MÉTHODE : Approches qualitatives : analyse de discours, observation et analyse de pratiques, recherche-intervention, approche systémique, analyse ingénierique.

EXEMPLES : « Institutionnalisation scolaire : Forme d'implication parentale pour l'éducation au Congo Brazzaville. Cas de la localité rurale de Nsomo », « De l'interaction entre ingénierie pédagogique et enjeux organisationnels. Observation directe au sein d'une Ecole Supérieure Internationale de Management Hôtelier », « Les usages du Géoweb sonore dans l'enseignement de la géographie en classe de seconde : le cas de sorties de terrain en milieu urbain », « Intégration des Techniques de l'Information et de la Communication dans l'enseignement collégial au Maroc, Délégation d'enseignement de Salé. », « Réflexion sur les pratiques du dispositif 'Plus de maîtres que de classe' sur la réussite des élèves dans l'Académie de Limoges : focus co-intervention », « La robotique pédagogique à l'école primaire : initiation aux concepts préliminaires de la science informatique ».

Julie Delalande (Thème 1 du CIRNEF)

THÈMES : 1. Thèmes liés au champ de la socio-anthropologie de l'enfance et de la jeunesse. Représentation et statut de l'enfant et du jeune : évolutions historiques et diversités culturelles. Relations entre pairs, cultures d'âge (culture enfantine, juvénile), socialisation horizontale. Relations avec les adultes (parents et professionnels), modèles éducatifs et prises en compte du point de vue des enfants et des jeunes. 2. Thèmes liés aux questions de culture au sens anthropologique : représentations et pratiques culturelles propres à un groupe social, acculturation, interculturalité.

MÉTHODE : méthode ethnographique par immersion à partir d'observations et d'entretiens formels et informels.

EXEMPLES : L'ennui du point de vue des élèves : immersion dans des classes de troisième. Le temps libre d'enfants au collège : représentations et pratiques. Et si on demandait l'avis des enfants sur le travail du soir ? Approche sociologique du sens donné par des enfants pour l'école hors l'école. L'enfant, sujet actif dans le processus de socialisation et de formation des identités de genre. Les pratiques des préadolescents avec les technologies numériques. Comment les étudiants étrangers s'intègrent-ils à la société ? Le cas des étudiants sénégalais à Caen. L'entrée dans la vie adulte des jeunes femmes d'origine maghrébine : des processus culturels complexes.

Nathalie Dupont (Thème 1 du CIRNEF)

THÈMES et EXEMPLES :

- Les marqueurs de la jeunesse et les configurations des cultures des jeunes ; circulations des cultures juvéniles dans le monde scolaire ;
- Les enjeux des politiques culturelles et des politiques éducatives dans la société ;
- Les évolutions des usages et des fonctions des formes culturelles et artistiques ;
- Le statut que peuvent avoir les œuvres d'art qui entrent à l'école et le rôle que l'école fait jouer aux œuvres ; - le rapport imaginaire-réel ;
- Le partenariat en formation : formes, mécanismes et enjeux (enjeux des collaborations) ;

- Les questions de multiculturalité, d'interculturalité, de pluriculturalisme ;
- Les projets de vie pour les enfants et leurs familles en situation de vulnérabilité ;
- Les enjeux des responsabilités en éducation : éthique d'une éducation partagée ;
- Les enjeux des relations intergénérationnelles au travail, dans les familles dans les projets de vie et l'acculturation professionnelle des jeunes ;
- La vulnérabilité des publics et des professionnels.

MÉTHODE : Approches qualitatives (analyse de discours, extraits d'histoire de vie).

Laurence Caumont (Thème 1 du CIRNEF)

THÈMES : psychologie sociale appliquée au domaine de l'éducation. Plus spécifiquement, compétences sociales des élèves: leurs causes et leurs conséquences/ La motivation sociale et l'estime de soi à l'école / la politesse à l'école.

MÉTHODE : essentiellement méthode quantitative (construction et analyses de questionnaires).

EXEMPLES : Comment aider un élève à être mieux accepté(e) en classe ? Faut-il enseigner la politesse à l'école ? L'estime de soi de l'élève est-elle un élément fondamental dans sa réussite scolaire ?

L'ensemble des thèmes peuvent bien entendu trouver un écho dans d'autres domaines que l'école : la motivation dans le sport, au travail, dans les soins.../ La politesse à l'hôpital, au travail ...

Isabelle Harlé (Thème 4 du CIRNEF)

THÈMES : 1. Les liens école-hors école : le rapport entre les contenus enseignés à l'école et la culture des élèves, leurs pratiques sociales.

2. Les contenus enseignés à l'école dans et hors discipline : les dispositifs interdisciplinaires, les parcours éducatifs, les éducations à... (la citoyenneté, au développement durable, au numérique...).

Socio histoire des programmes scolaires : des prescriptions aux pratiques. Les innovations pédagogiques.

3. Choix curriculaires, sens des apprentissage et difficulté scolaire. La conscience disciplinaire.

MÉTHODE : Approches qualitatives, entretiens et observations.

EXEMPLES : Motivation et « éducation à... ». L'éducation au développement durable : des prescriptions aux pratiques. L'enseignement moral et civique : entre forme disciplinaire et éducation à... Droits des élèves et éducation à la citoyenneté. Usage du temps scolaire entre discipline et dispositifs transversaux. Socle commun et tradition disciplinaire. Obligation scolaire et parcours individuel.

Matthieu Laville (Thème 2 du CIRNEF)

THÈMES : professionnalisation, métiers de la relation, éducation inclusive, mondes sociaux du handicap (mondes : scolaire, médico-social et sanitaire), sociohistoire du handicap, besoins éducatifs particuliers, inter-métiers, partenariats, co-éducation, care (professionnel et parental).

MÉTHODE : Approches qualitatives : entretiens semi-directifs, observations.

EXEMPLES (quelques sujets de mémoire) : « La co-éducation famille-école : place des parents dans la scolarisation des enfants présentant un trouble du spectre autistique » ; « La place des AESH en classe ordinaire » ; « La place des AESH en dispositif ULIS » ; « De l'enseignant de CLIS au coordonnateur ULIS : quelles évolutions ? » ; « Accueillir un enfant en situation de handicap : le travail en partenariat entre les enseignants et les professionnels du soin » ; « Le virage inclusif : zoom sur les Unités d'enseignements externalisées » ; « Place des SESSAD : le travail collaboratif entre enseignants et éducateurs spécialisés »...

Laurent Lescouarch (Thème 4 du CIRNEF)

THÈMES : Les pratiques d'aides aux élèves en difficulté en milieu scolaire. Les approches pédagogiques dans l'éducation non formelle, animation et périscolaire. Innovations et pédagogies alternatives.

MÉTHODE : approche qualitative (descriptive et compréhensive par questionnaires, entretiens et observations).

EXEMPLES : Les pratiques pédagogiques des enseignants et les enjeux de différenciation. La mobilisation des enfants par les pédagogies de projets. Les innovations pédagogiques inspirées des

pédagogues de l'éducation nouvelle : Freinet, Montessori, Decroly.... Le développement des pédagogies coopératives dans l'enseignement primaire et secondaire.

Youenn Michel (Thème 4 du CIRNEF)

THÈMES : histoire et sociologie des acteurs et des institutions éducatives (plus particulièrement d'enseignement), histoire des pédagogies et des savoirs scolaires, histoire de l'enfance, de la famille et de la jeunesse.

MÉTHODE : approches qualitatives : entretiens, analyse des discours, analyse de sources historiques.

EXEMPLES : le rapport à l'insertion des étudiants, les représentations sociales des CPE sur les élèves en échec, les politiques d'éducation prioritaire en France-Espagne et Grande-Bretagne, les mutations de la violence scolaire dans les collèges, l'éducation des jeunes filles selon la presse catholique de l'Entre-deux-guerres, la laïcité vue par les professeurs des écoles, l'histoire et la portée de la réforme du collège unique, la lutte contre le surmenage scolaire à l'époque de la massification des collèges.

Anne Pellissier (Thème 2 du CIRNEF)

THÈMES : 1- santé (famille et santé ; éducation à la santé ; médicalisation et psychologisation des difficultés scolaires ou d'insertion ; professionnels de santé...) 2- Les professionnels de la petite enfance (assistantes maternelles, auxiliaires de puériculture, agents auprès des enfants...) 3- Expérience du chômage du point de vue des chômeurs ou des professionnels 4- entrée dans l'âge adulte.

MÉTHODE : méthodes qualitatives / possibilité d'une analyse secondaire des entretiens réalisés dans le cadre de l'enquête longitudinale, menée de 1995 à 2008 "sociabilité et insertion sociale - Processus d'entrée dans la vie adulte, insertion professionnelle et évolution des réseaux sociaux".

EXEMPLES : les pratiques de santé des familles ; la médicalisation des difficultés scolaires, les relations des assistantes maternelles avec les parents ; le travail des chômeurs ; entrée dans la vie adulte et transformation de la manière de se faire des amis.

Éric Saillot (Thème 2 du CIRNEF)

THÈMES : analyses du travail et d'activités professionnelles, notamment en matière de gestes professionnels, de postures, des ressources et de stratégies, dans les métiers de l'interaction humaine (enseignement, formation, éducation, accompagnement, intervention sociale ou santé), dans des registres variés tels que l'évaluation, l'adaptation, ou l'ingénierie pédagogique, au sens large...

MÉTHODE : approches qualitatives (compréhensives) orientées « activité » et analyses du travail (didactique professionnelle, ergonomie), à partir de traces variées d'activités (observations, filmées ou non, photographies, ressources, et auto-confrontations), dans une dialectique entre la tâche prescrite et l'activité (le travail réel), en s'intéressant également aux préoccupations professionnelles, voire aux dilemmes de métier, dans une articulation entre situations et compétences.

EXEMPLES : analyse des pratiques d'accompagnement, caractérisation de postures professionnelles, analyse des pratiques d'évaluation ou d'ingénierie pédagogique...

Marie Vergnon (Thème 4 du CIRNEF)

THÈMES : histoire des idées éducatives dans et hors l'école ; pédagogues, penseurs et philosophie de l'éducation ; pratiques pédagogiques et représentations des acteurs en contexte scolaire et périscolaire.

MÉTHODE : approches historique et herméneutique ; approches qualitatives (données invoquées et suscitées).

EXEMPLES : la pédagogie de Carleton Washburne ; la notion d'intérêt de l'enfant chez les pédagogues de l'éducation nouvelle ; l'évolution des représentations et des valeurs dans la prise en charge du mineur délinquant ; les enjeux de l'éducation en contexte périscolaire ; les animateurs et la question de l'autorité ; etc.

Solène Zablôt (Thème 3 du CIRNEF)

Thématiques autour des enjeux du numérique dans différents contextes d'enseignement, de formation et d'éducation (*précisions à venir à la rentrée*).

IFACI • MASTER 1 ET 2

DESRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

IFACI · MASTER 1

IFACI · MASTER 1 – SEMESTRE 1

UE1 · 1MSED1 – SECTEURS, RÉFORMES ET NOUVEAUX ENJEUX

Évaluation à l'UE, 100% contrôle continu en session 1 et 2

Coordonnateur.trice d'UE : Julie Delalande

1MSED11 – Enfance et enjeux de l'éducation inclusive

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignants : Julie Delalande et Matthieu Laville

Programme

Ce cours sera composé de deux parties de 6h chacune.

Dans la première, Julie Delalande présentera la constitution du champ de la socio-anthropologie de l'enfance comme une manière de réfléchir sur le statut des enfants et leurs représentations par les adultes. On y interrogera en particulier la notion d'enfant acteur.

Dans la deuxième partie, Matthieu Laville proposera de saisir les enjeux de l'éducation inclusive, à travers le point de vue des jeunes en situation de handicap. Les recherches convoquées partent du postulat que ces jeunes sont avant tout capables de raconter leur quotidien et de réfléchir aux interrogations portant sur leurs différentes places dans les établissements (scolaires et/ou médicosociaux).

Compétences travaillées

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

1MSED12 – Nouvelles prescriptions dans le travail social de la santé

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Anne Pellissier

Programme

Le travail dans les domaines du social, du médico-social et du sanitaire est marqué par la place nouvelle prise par l'individu, auquel on reconnaît des droits (lois du 2 janvier 2002 et du 4 mars 2002) mais à qui l'on demande de plus en plus d'être responsable, autonome (Astier, 2007 ; Hache, 2007 ; Mol, 2009), de construire un « projet » (Vidal Naquet, 2009) et de le mettre en récit (Astier et Duvoux, 2020). Parallèlement, on assiste à une psychologisation des problèmes sociaux (Bresson, 2012 ; Demailly,

2008) qui occulte les conditions sociales de leur production et se focalise sur la « souffrance » ressentie par l'individu (Fassin, 2016).

Que ce soit dans le cadre des politiques sociales ou des politiques sanitaires, nous réfléchissons, dans le cadre de ce cours, au caractère émancipateur ou non de cet accent nouveau mis sur l'individu.

Objectifs

Notions travaillées :

- Psychologisation, individualisation
- Empowerment, autonomie
- Politiques sociales, politiques de santé, autonomie

Compétences visées :

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions
- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques

Bibliographie indicative

Astier, I. (2015). *Les nouvelles règles du social*. Presses universitaires de France.

Bresson, M. (2012). La psychologisation de l'intervention sociale : paradoxes et enjeux. *Informations sociales*, (1), 68-75.

Demailly, L. (2008). *Politiques de la relation : approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*. Presses Universitaires du Septentrion.

Duvoux, N., & Astier, I. (2006). *La société biographique : une injonction à vivre dignement*. Paris : L'harmattan.

Fassin, D. (2016). *Des maux indicibles : Sociologie des lieux d'écoute*. La découverte.

Mol, A. (2009). *Ce que soigner veut dire : repenser le libre choix du patient*. Paris, Mines ParisTech.

Hache, É. (2007). La responsabilité, une technique de gouvernementalité néolibérale ? *Raisons politiques*, (4), 49-65.

Vidal-Naquet, P. A. (2009). Quels changements dans les politiques sociales aujourd'hui ? Le projet entre injonction et inconditionnalité. *La nouvelle revue de l'adaptation et de la scolarisation*, (3), 61-76.

1MSED13 – Histoires des politiques de la formation des adultes

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignant : Youenn Michel

Programme

Le cours visera à proposer une cartographie des territoires institutionnels impliqués dans la formation des adultes au cours de l'Histoire des XIXe-XXIe siècle : éducation populaire, enseignement péri ou post-scolaire, formation professionnelle, éducation permanente, animation socio-culturelle, formation tout au long de la vie, insertion sociale et professionnelle. On présentera les acteurs, les enjeux et les dispositifs mis en place.

Compétences travaillées

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

1MSED14 – Projets et territoires dans les "politiques jeunesse" 6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignants : Laurent Lescouarch, Marie Vergnon et Isabelle Harlé

Programme

À partir d'une entrée généraliste sur ce que sont les politiques éducatives et les politiques "jeunesse", ce cours proposera une réflexion sur leurs enjeux et les implications pratiques des différents niveaux d'organisation et de mise en œuvre des politiques publiques à destination de la jeunesse, au prisme des différentes échelles territoriales.

Depuis le début des années 80 les politiques de décentralisation se mettent en œuvre dans les différentes institutions publiques. Pour l'enseignement secondaire, l'introduction du statut d'EPLE, les politiques d'éducation prioritaire ouvrent le chemin sinueux d'une prise en compte des situations locales dans la gestion et la définition des politiques locales des unités éducatives.

Aujourd'hui, cette territorialisation des politiques éducatives s'inscrit dans le cadre des réseaux d'éducation prioritaire, des cités éducatives, des territoires apprenants et de multiples labels qui soulignent la nécessité de prendre en compte le travail commun des acteurs de terrain. Néanmoins cette territorialisation ne risque-t-elle pas de morceler le système éducatif et de produire de l'inégalité en fonction des décideurs et des acteurs locaux ? Au contraire, ce chemin est-il le meilleur moyen pour produire de l'égalité réelle dans notre école républicaine ?

Bibliographie

Administration et éducation, déc 2013, n°140. La décentralisation.

Carrefours de l'éducation, juin 2021, n°51, La décentralisation, les collectivités locales et l'école : vers des politiques éducatives locales ?

Les Sciences de l'éducation. Pour l'ère nouvelle, 2020, n°2, vol. 53, Approches territoriales et partenariales de la réussite éducative.

Politiques intégrées de jeunesse : une action publique renouvelée ?, *Cahiers de l'action* 2019/2 (N° 54), Coordonné par Florence Abadie. <https://www.cairn.info/revue-cahiers-de-l-action-2019-2.htm>

Becquet, V., Loncle, P. & Van de Velde, C. (2012). *Politiques de jeunesse : le grand malentendu*. Champ social. <https://doi.org/10.3917/chaso.becqu.2012.01>

Derouet, J.-L. (1992). *École et justice. De l'égalité des chances aux compromis locaux*. Paris : Métailié.

Labadie, F. (2007). Politiques locales de jeunesse et territorialisation de l'action publique. *Agora débats/jeunesses*, 43, 30-43. <https://doi.org/10.3917/agora.043.0030>

Tourette, F. (2014). Jeunesse et politique de la ville : quels jeunes pour quelles politiques ?, *Siècles*. <http://journals.openedition.org/siecles/1461>

UE2 · 1MSED2 – PROFESSIONNALISATION DANS LES MÉTIERS DE LA RELATION

Évaluation à l'UE, 100% contrôle continu en session 1 et 2

Coordonnateur.trice d'UE : Éric Saillot

1MSED21 – Professionnalité en formation

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Équipe du thème 2 du CIRNEF : Anne Pellissier, Matthieu Laville et Éric Saillot

Programme

Ce cours présente et développe les concepts clefs du champ de la formation des adultes : compétences, professionnalisation /développement de compétence et professionnalité.

Il permet de comprendre comment la notion de compétence est devenue aujourd'hui incontournable dans la manière de penser, organiser le travail et les dispositifs de formation qui lui sont adossés.

1MSED22 – Professionnalité care et handicap**6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignant : Matthieu Laville

Programme

Après avoir dressé les déclinaisons des politiques inclusives (Laville, 2020) – depuis le niveau supranational jusqu'au niveau hexagonal – et leurs conséquences sur les professionnalités des métiers de la relation (Demailly, 2008), nous proposons de mettre en lumière le travail de care dans l'éducation et dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs proches. L'éthique du *care*, en tant que « voix différente » (Gilligan, 1982), s'adresse en effet à celles et à ceux « dont l'expérience morale est fondée dans les activités qui consistent à s'occuper des autres » (Molinier, 2010). Selon cette perspective, le *care* désigne « une activité caractéristique de l'espèce humaine qui inclut tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de continuer ou de réparer notre "monde" de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible » (Tronto, 2009).

Bibliographie indicative

Demailly L. (2008). *Politiques de la relation, Approche sociologique des métiers et activités professionnelles relationnelles*. Villeneuve-d'Ascq : Presses universitaires du Septentrion.

Gilligan, C. (2008 [1982]). *Une voix différente. Pour une éthique du care*. Paris : Flammarion.

Laville, M. (2020). *L'enseignant référent : une fonction au cœur de l'éducation inclusive*. Nîmes : INSHEA / Champ social.

Molinier, P. (2010). Éthique et travail du care. *Centro de estudos da metropole*, 1-13.

Tronto, J. (2009). *Un monde vulnérable, pour une politique du care*. Paris : La Découverte.

Compétences travaillées

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

1MSED23 – Professionnalité care et famille**6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignante : Anne Pellissier

Programme

Penser le care amène à remettre en question la définition habituelle du travail et la hiérarchisation à l'oeuvre selon que celui-ci est réalisé dans la sphère publique ou au sein de la famille, majoritairement par des hommes ou principalement par des femmes ou bien encore selon qu'il repose sur une spécialisation sanctionnée par un diplôme ou sur les compétences « naturalisées » et codées comme « féminines » (Galerand et Kergoat, 2008 ; Molinier, 2013). Par ailleurs, dans un contexte de retrait de l'Etat Providence (Castel, 2009) et de promotion des droits de l'utilisateur, les membres de la famille sont de plus en plus requis, sous l'appellation d'« aidants naturels » à participer aux soins des personnes dépendantes et des formes intermédiaires entre travail « professionnel » et travail « gratuit » apparaissent (Pennec, 2019) tandis que la frontière entre travail « professionnel » et « profane » s'estompe. Nous interrogerons donc, dans le cadre de cette valeur, le care au prisme du travail et de la famille.

Objectifs**Notions travaillées :**

- Care, genre, travail
- Rapports sociaux de sexe, approche intersectionnelle

Compétences visées :

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions
- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques

Bibliographie indicative

Cresson, G., & Gadrey, N. (2004). Entre famille et métier : le travail du care. *Nouvelles questions féministes*, 23(3), 26-41.

Damamme, A., Hirata, H., & Molinier, P. (2017). Le travail entre public, privé et intime : comparaisons et enjeux internationaux du care. *Le travail entre public, privé et intime*, 1-246.

Favrot-Laurens, G. (1996). Soins familiaux ou soins professionnels ? La construction des catégories dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes. *Faire ou faire-faire*, 231-252.

Galerand, E., & Kergoat, D. (2008). Le potentiel subversif du rapport des femmes au travail. *Nouvelles questions féministes*, 27(2), 67-82.

Molinier, P. (2013). *Le travail du care*. Paris : La Dispute.

Molinier, P., Laugier, S., & Paperman, P. (2009). *Qu'est-ce que le "care" ? souci des autres, sensibilité, responsabilité* (p. 166). Paris : Payot & Rivages.

Pennec, S. (2003). L'institutionnalisation du salaire filial. *Gérontologie et société*, (1), 213-230.

Pennec, S. (2019). L'ordonnement des registres de négociations des soins complexes au domicile. *Les négociations du soin : Les professionnels, les malades et leurs proches*.

1MSED24 – Bienveillance et climat de travail**6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignant : Éric Saillot

Programme

Ce séminaire permettra de questionner de « nouvelles » professionnalités dans les métiers d'interaction humaine (adressés à autrui, de la relation) autour de la thématique de la bienveillance et de la problématique du climat de travail, dans une approche à la fois conceptuelle et systémique. Quels travaux de recherche en sciences de l'éducation et de la formation apportent des éclairages sur ces questions vives ? Comment appréhender des pratiques et des organisations liées à ces notions complexes à définir ? Comment identifier des points de vigilance qui éclairent sur des invariants de ces activités souvent peu visibles et difficiles à identifier dans l'action ? Un travail de lecture et de discussion d'articles scientifiques sera proposé pour enrichir les réflexions et les analyses, en lien avec les dynamiques de professionnalisation à l'œuvre dans les métiers de l'éducation, de la formation des adultes, ou de l'accompagnement dans le social et le médico-social.

Quelques références bibliographiques

Laugier, S. & Paperman, P. (2008). La voix différente et les éthiques du care. (A. Kwiatek revue par V. Nurock, trad.) In C. Gilligan (Ed.) *Une voix différente. Pour une éthique du care (1982)*. Paris : Flammarion, coll. Champs Flammarion essais.

Maubant, P. & Piot, T. (2011). Etude de la professionnalisation dans les métiers adressés à autrui. *Les Sciences de l'Éducation – Pour l'Ère nouvelle*, vol. 44, n° 2, 7-11.

Saillot, E. & Piot, T. (2018). La bienveillance en éducation : approches compréhensives et critiques. *Questions vives, Recherches en éducation*, n°29.

Tronto, J. (2009). *Un Monde vulnérable. Pour une politique du care*. Paris : Editions La Découverte.
 Usclat, P., Hétier, R. & Monjo, R. (2016). Le care en éducation : quelle(s) reconfiguration(s) ?, *Éducation & socialisation*, N° 40, <https://edso.revues.org/1482>

UE3 · 1MSED3 – PRATIQUES COLLABORATIVES ET TRAVAIL EN RÉSEAU

Évaluation à l'UE, 100% contrôle continu en session 1 et 2

Coordonnateur.trice d'UE : Laurence Caumont

1MSED31 – Partenariat et pratiques collaboratives

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Nathalie Dupont

Programme

Les intentions sont de mieux :

- Comprendre les logiques d'action et d'intervention de divers professionnels impliqués dans des projets d'éducation, de formation, d'insertion dans des contextes locaux, régionaux et nationaux ;
- Appréhender les enjeux partenariaux des pratiques collaboratives pour mieux comprendre les logiques d'identités professionnelles, de territoires et de cultures sur les activités des métiers adressés à autrui.

Bibliographie indicative

Dhume F. (2006), *La coopération dans l'action publique. De l'injonction du faire*, Paris : L'Harmattan.

Dupont, N. « Les partenariats écoles / institutions culturelles : des passages entre cultures juvéniles, cultures artistiques et cultures scolaires ? », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle* 2010/4 (Vol. 43), p. 95-121.

Mérini C. (1999), *Le partenariat en formation. De la modélisation à une application*. Paris : L'Harmattan Revues.

Cristina De Robertis, « Quels changements du fait de l'intervention sociale d'intérêt collectif ? », *Forum* 2017/1 (N° 150), p. 32-43.

Marc Fourdrignier, « Les coopérations, de nouvelles transactions dans le travail social ? », *Pensée plurielle* 2016/3 (n° 43), p. 23-35.

Denis Bourque, « Partenariat et intervention collective : deux avenues de renouvellement du travail social », *VST - Vie sociale et traitements* 2017/2 (N° 134), p. 30-37.

Gazier, B. & Bruggeman, F. (2016). Dialogue social et dialogue social territorial au début du XXI^e siècle. Un essai de théorisation. *Négociations*, 26(2), 55-72.

Nathalie Dupont, « Les partenariats écoles / institutions culturelles : des passages entre cultures juvéniles, cultures artistiques et cultures scolaires ? », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle* 2010/4 (Vol. 43), p. 95-121.

Compétences travaillées – DC 4

- Travailler en réseau en privilégiant la dimension collective du travail
- Repérer et analyser les différents niveaux : ingénierie des politiques, ingénierie de formation, ingénierie pédagogique
- Gérer et animer des contextes professionnels
- Coordonner des actions collectives
- Élaborer et mettre en œuvre des projets en formation, en éducation, insertion
- Piloter une équipe pluridisciplinaire, développer des réseaux professionnels

1MSED32 – Approches socio-professionnelles des technologies numériques **6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignant : Jacques Béziat

Programme

Le monde professionnel se transforme profondément, notamment sous l'effet du développement des technologies numériques et de leurs usages. Les terrains de la formation et du travail social ne font pas exception. Le séminaire abordera l'intégration des technologies numériques sous différents angles : l'évolution des pratiques professionnelles, l'activité instrumentée, les ingénieries en contextes des dispositifs de formation et d'interactions.

Si les technologies numériques s'imposent dans nos pratiques sociales et professionnelles, elles amènent autant de nouveaux problèmes à résoudre, que de solutions qu'elles peuvent éventuellement proposer. Dans le cas de la formation et du travail social, nous verrons que l'intégration de ces technologies impactent autant les professionnels que les publics cibles, et que loin d'être faciles d'usage, ces technologies imposent de nouvelles contraintes en termes de montée en compétences des individus, d'ingénierie, de paradigmes de travail, et de finalités.

Objectifs

Notions travaillées :

- Ingénierie des dispositifs
- Activité instrumentée
- Évolutions des environnements professionnels

Compétences visées :

- Appréhender certaines dynamiques professionnelles sous l'influence des évolutions technologiques
- Savoir accompagner le changement
- Comprendre les enjeux liés aux ingénieries numériques sur les terrains professionnels

Bibliographie indicative

Barbot, M.-J., Debon, C. et Glikman, V. (2006). Pédagogie et numérique. Contradictions ? Convergences ? *Éducation permanente*, 169.

Conole, G. & Oliver, M. (2006). *Contemporary perspectives in e-learning research. Themes, methods and impact on practice*. New York : Routledge.

Depover, C. et Marchand, L. (2002). *E-learning et formation des adultes en contexte professionnel*. Bruxelles : De Boeck.

Frayssines, J. (2012). *L'apprenant adulte à l'ère du numérique. Ou l'art de développer de nouveaux savoir-faire en situation d'apprentissages contextualisés*. Paris : L'Harmattan.

Le Gall, J. (dir.) (2017). *Le travail social à l'épreuve du numérique. La revue française de service social*, Presses de l'EHESP, 264(1).

Meyer, V. (dir.) (2014). *Les technologies numériques au service de l'utilisateur... au secours du travail social ?* Bordeaux : Les Études Hospitalières Edition.

1MSED33 – Partenariat et handicap **6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignant : Matthieu Laville

Programme

La collaboration médico-pédagogique concernant l'éducation des enfants « autrement capables » (Plaisance, 2009) fait partie des injonctions récurrentes faites aux professionnels par les instances politiques et administratives (Laville et Mazereau, 2019). Il s'agira dans un premier temps d'étudier cette question sous l'angle des dispositifs technico-administratifs d'orientation des élèves qui se sont succédé depuis le début du XXème siècle. Il s'agira ensuite de rendre compte de plusieurs modalités

de travail en partenariat, pour enfin saisir les enjeux liés au « virage inclusif » qui se traduit en France par des politiques publiques invitant à une transformation de l'offre médico-sociale d'accompagnement des personnes handicapées (Dupont, 2021).

Bibliographie indicative

Dupont, H. (2021). *Déségrégation et accompagnement total. Sur la fermeture des établissements spécialisés pour enfants handicapés*. Grenoble : PUG.

Laville, M. & Mazereau, P. (2019). Sociohistoire des enjeux de la collaboration médico-pédagogique : des commissions d'orientation de l'éducation spéciale aux équipes pluridisciplinaires d'évaluation (1909-2018). *La nouvelle revue - Éducation et société inclusives*, 87, 207-222.

Plaisance, É. (2009). *Autrement capables*. Paris : Autrement.

Compétences travaillées

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

1MSED34 – Coopération des apprentissages

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Laurence Caumont

Programme : 4 interventions de 3h

Coopérer est considéré comme une compétence sociale essentielle à posséder pour réussir dans les apprentissages. Mais de quoi s'agit-il ? Comment expliquer le lien entre coopération et performance ? Comment créer des situations de formation permettant d'acquérir ou de renforcer cette compétence ? C'est à travers un large corpus de recherches en psychologie sociale que le concept de coopération sera examiné. Les « leçons » à en tirer d'un point de vue pratique, pour des futur-e-s formateurs-trices seront alors discutées.

Bibliographie indicative

Buchs, C., Lehraus, K. & Crahay, M. (2012). 8 - Coopération apprentissage. Dans : éd., *L'école peut-elle être juste et efficace : De l'égalité des chances à l'égalité des acquis* (pp. 421-454). Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

Buchs, C., Wiederkehr, V., Filippou, D., Sommet, N., & Darnon, C. (2015). Structured Cooperative Learning as a Means for Improving Average Achievers' Mathematical Learning in Fractions. *Teaching Innovations*, 28, 15–35.

Connac, S. (2018). Impact de la coopération entre élèves sur leurs performances scolaires en 6e. *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, 51, 11-42.

Johnson, D., & Johnson, R. (2015). *Cooperation and competition*. International encyclopedia of the social and behavioral sciences. Elsevier, pp. 856-861.

Compétences travaillées

- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation

- Développer une argumentation avec esprit critique
- Gérer et animer des contextes professionnels
- Élaborer et mettre en œuvre des projets en formation, en éducation, insertion

UE4 · 1MSED4 – MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE EN ÉDUCATION ET FORMATION

Évaluation par validation, session unique

Coordonnateur.trice d'UE : Julie Delalande

1MSED41 – Démarrer la recherche

9h TD, 9h CM - ECTS : 1

Enseignants : Julie Delalande, Éric Saillot, Jacques Béziat, Laurent Lescouarch et Anne Pellissier

Programme

Ce premier module de méthodologie permet aux étudiants de démarrer leur recherche pour la réalisation de leur mémoire d'étape. Il comprend : 1/ une présentation du cahier des charges à suivre dans le cadre des deux étapes de travail sur le mémoire (M1 puis M2), en articulation avec les stages et le projet professionnel, 2/ une présentation des quatre thèmes du CIRNEF, le laboratoire des enseignants-chercheurs, afin d'aider à une réflexion sur son projet de recherche personnel, 3/ un accompagnement dans le cadre de la formulation du projet de mémoire qui suppose un dépôt en ligne. À l'issue du module, chaque étudiant se verra attribuer un.e directeur.trice de mémoire.

1MSED42 – Préparation au stage et à l'insertion professionnelle

6h TD, 6h CM - ECTS : 1

Enseignants : Nathalie Dupont (coordinatrice) et Youenn Michel

Programme

Quatre interventions de 3 heures pour préparer les étudiants au stage :

1. Rédiger CV - lettre de motivation - Journal de recherche (Youenn Michel)
2. Identifier des compétences, des savoir-être professionnels, des valeurs, des qualités. Valorisation des CV, expériences, engagements, lettre de motivation, rapport de stage (Nathalie Dupont)
3. Échanger avec Charline Sochon, Animatrice territoriale-Région Normandie ; puis Formatrice insertion et orientation-Greta ; puis Conseillère en insertion professionnelle-Mission Locale ; actuellement Chargée de projets, Région Normandie.
4. Se préparer à un entretien de personnalité articulé à la problématique professionnelle du lieu de stage (Nathalie Dupont)

1MSED43 – Introduction aux méthodes d'analyse de travail

6h TD, 6h CM - ECTS : 1

Enseignants : Éric Saillot (9h, responsable du cours) et Anne-Laure Le Guern (3h)

Programme

Ce séminaire présentera les principaux concepts et principes de l'analyse du travail, que ce soit les notions de métier, de travail, de profession, de professionnalité, de professionnalisation, de développement professionnel, d'expérience et d'activité, dans un premier temps. Les éclairages de la psychologie du travail permettront d'apporter quelques pistes d'analyses, autour des problématiques de compétences professionnelles, et de ressources, afin de questionner certains enjeux du travail et de la formation. Les liens entre analyses du travail et formation seront abordés, que ce soit dans une

ingénierie didactique professionnelle, ou dans une clinique de l'activité qui appréhende le pouvoir d'agir des professionnels, sous l'angle du rapport santé-efficacité.

Références bibliographiques

Clot, Y. (1999). *La fonction psychologique du travail*, Paris, PUF.

Leplat, J. (1992). *L'analyse du travail en psychologie ergonomique* (2 tomes). Toulouse : Octarès.

Mayen, P. (2009). Expérience et formation des adultes. Dans J.-M. Barbier et al. (Eds.), *Encyclopédie de la formation*, Paris : PUF, pages 762-780.

Mayen, P., Olry, P., et Pastré, P. (2017). L'ingénierie didactique professionnelle, dans P. Carré et P. Caspar, *Traité des sciences et des techniques de la formation*, Paris, Dunod, 4e édition.

Pastré, P. (2002). L'analyse du travail en didactique professionnelle. *Revue française de pédagogie*. N°138, pages 9-17.

Pastré, P. (2011). *La didactique professionnelle. Approche anthropologique du développement chez les adultes. Formation et pratiques professionnelles*, Paris : PUF.

Remoussenard, P. (2005). Les théories de l'activité entre travail et formation, Note de synthèse, *Savoirs*, n°8, *Revue internationale de Recherches en éducation et formation des adultes*, Paris : L'Harmattan.

Wittorski, R. (2007). *Professionnalisation et développement professionnel*. Paris : L'Harmattan.

1MSED44 – Usages et techniques de documentation

3h TD, 3h CM - ECTS : 1

Enseignant : Roland Le Montreer

Programme

Ce module visera à informer les étudiants des usages et techniques nécessaires dans le cadre de la réalisation de leur mémoire : travail sur les bases de données pour la recherche documentaire, gestion de la bibliographie, protection des données.

IFACI · MASTER 1 – SEMESTRE 2

UE5 · 1MSED5 – CONCEPTION ET PILOTAGE DE PROJET EN ÉDUCATION ET FORMATION

Évaluation à l'UE, 100% contrôle continu en session 1 et 2

Coordonnateur.trice d'UE : Laurent Lescouarch

1MSED51 – Démarche de projet en éducation

6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75

Enseignant(s) : *à préciser*

Programme

Contenu pédagogique à préciser.

1MSED52 – Démarche de projet en formation : actions et financement

6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75

Enseignant(s) : *à préciser*

Programme

Ce cours sera animé par deux professionnelles du champ de la formation qui traiteront de la méthodologie de projet en formation et de l'intelligence collective.

1MSED53 – Démarches de projet en contextes internationaux

6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75

Enseignants : Nathalie Dupont et Jacques Béziat

Programme

Le cours permettra de mieux :

1. Comprendre les logiques d'action et d'intervention des professionnels impliqués dans des projets d'éducation, de formation, d'insertion dans des contextes à la fois nationaux et internationaux.
 2. Appréhender les enjeux partenariaux dans des contextes éducatifs à l'international.
- Comprendre des logiques de territoires et de cultures sur les activités des métiers adressés à autrui.
3. Maîtriser des outils de coordination et de gestion de compétences collectives nécessaires à tout projet de développement.
 4. Maîtriser les nouvelles données des pratiques d'accompagnement et d'ingénierie de parcours.

Nathalie Dupont y présentera :

- le contexte de développement de l'éducation et de la formation en Asie Pacifique.
- le projet de coopération pour la formation des cadres éducatifs Asie Pacifique avec les partenariats en co-intervention avec les collègues des quatre pays concernés (Vietnam, Cambodge, Laos, Thaïlande).
- une mission éducation et formation avec deux ONG au Cambodge : le SIPAR (former des bibliothécaires à l'école, en usine, à l'hôpital, dans les briqueteries...) et Pour Un Sourire d'Enfant (penser des plans de formation professionnelle pour des jeunes et des adultes en grande précarité).

Bibliographie indicative

Jankowski, F. & Lewandowski, S. (2017). Apprendre, se positionner, créer : l'hybridation des savoirs au Sud. *Autrepart*, 82(2), 3-16.

De Suremain, C. & Bonnet, D. (2014). L'enfant dans l'aide internationale : Tensions entre normes universelles et figures locales. *Autrepart*, 72(4), 3-21.

Christophe Barat, Le Vietnam, nouvel atelier du monde ? Opportunités et enjeux, Division. *Analyse macroéconomique*, n°22, octobre 2016.

Erick Garnier et Gérard Renou, « L'éducation de base au Cambodge : un système en reconstruction », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 31 | décembre 2002.

Jobert Guy, « Le formateur d'adultes : un agent de développement », *Nouvelle revue de psychosociologie*, 2013/1 n° 15, p. 31-44.

Broustail Joël et Palaoro Gilbert, « La formation des élites managériales dans les économies en transition : les exemples du Cambodge, du Laos, du Viêt-Nam et de la Thaïlande », *Entreprises et histoire*, 2005/4 n° 41, p. 51-70.

Nicolas Alain et al., « Quelles formations pour un développement soutenable dans les pays en développement ? Une approche par les compétences », *Mondes en développement*, 2009/3 n° 147, p. 29-44.

Christophe Barat, Le Vietnam, nouvel atelier du monde ? Opportunités et enjeux, Division Analyse macroéconomique, n°22, octobre 2016.

Compétences travaillées

DC 2 : Piloter et coordonner des projets en éducation, formation, insertion et travail social et recherche

- Proposer un diagnostic pluriel d'une situation problème à partir de l'analyse des contextes et acteurs du champ des parcours
- Maîtriser la démarche de projet

1MSED54 – Démarches de projets numérique en éducation et formation

6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75

Enseignant : Jacques Béziat

Programme

À partir de cas concrets, d'étude de cas, le séminaire appréhende certaines réalités liées au développement des ingénieries et des dispositifs numériques et en réseau, dans les pratiques professionnelles, les terrains de la formation et de l'éducation, et le travail social. Les approches sont variées : dynamiques partenariales, contextes internationaux, développement des compétences, ingénieries en contextes, analyse des situations et des dispositifs, approches institutionnelles, etc. Le séminaire sera soutenu par des conférences invitées.

Objectifs

Notions travaillées :

- Développement et management de projets
- Déploiement des dispositifs numérique
- Ingénieries en contextes

Compétences visées :

- Appréhender quelques éléments dans la conduite de projets
- Développer des démarches innovantes
- Évaluer, interpréter la mise en application de projets

UE6 · 1MSED6 – EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE : SAVOIRS ET COMPÉTENCES

Évaluation à l'UE, 100% contrôle continu en session 1 et 2

Coordonnateur.trice d'UE : Anne Pellissier

1MSED61 – Agir professionnel et réflexivité

6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75

Enseignant : Jacques Béziat

Programme

La réflexivité serait devenue la compétence du XXIème siècle à posséder pour pouvoir être un acteur bien intégré sur son terrain professionnel. La racine du mot autorise que la notion soit galvaudée, diluée dans l'idée assez générale qu'il faut apprendre à réfléchir. Mais ne savions-nous pas réfléchir avant ? Que nous dit cette injonction nouvelle à réfléchir ? Et quels seraient ces professionnels qui apprennent aux autres à « réfléchir » ? La réflexivité serait-elle une nouvelle discipline de « sachant » ? L'idée est paradoxale, le séminaire dira pourquoi. En réalité, et dans la ligne de Schön, il faut interpréter la notion en acceptant et reliant les deux sens du mot : penser, raisonner, et renvoyer une image, en l'occurrence celle de soi vers soi. C'est ce qui donne à la notion sa charge critique, à rebours de tout détournement simpliste du terme, et son utilité pour l'analyse des situations professionnelles.

Objectifs

Notions travaillées :

- Praticien réflexif
- Situations professionnelles
- Analyse de pratiques

Compétences visées :

- Développer une démarche réflexive en formation
- Analyser une situation professionnelle
- Comprendre les enjeux du développement de démarches réflexives en formation

Bibliographie indicative

Altet, M. et al. (dir.) (2013). *Former des enseignants réflexifs. Obstacles et résistances*. Bruxelles : De Boeck.

Béziat, J. (dir.) (2013). *Analyse de pratiques et réflexivité. Regards sur la formation, la recherche et l'intervention socio-éducative*. Paris : L'Harmattan, collection Savoir et formation.

Bourdieu, P. (2001). *Science de la science et réflexivité*. Paris : Raisons d'agir Éditions

Guillaumin, C., Pesce, S. et Denoyel, N. (2009). *Pratiques réflexives en formation. Ingéniosité et ingénieries émergentes*. Paris : L'Harmattan.

Perrenoud, P. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier enseignant*. Paris : ESF éditeur.

Schön, D. (1994). *Le praticien réflexif. A la recherche du savoir caché dans l'agir professionnel*. Montréal : Les Éditions Logiques.

1MSED62 – Pluridisciplinarité et savoirs professionnels

6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75

Enseignant(s) : à préciser

Programme

Ce cours a pour objectif de montrer les différents types de savoirs : académiques, professionnels, expérientiels ou encore profane ou existentiel. Il s'agit de comprendre comment les savoirs professionnels sont produits et comment ils fondent l'expertises des métiers. Il abordera également les grandes évolutions qui touches les savoirs spécialisés dans les champs du soin, de la santé, du travail social et de la formation.

1MSED63 – Approches biographiques en formation**6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75**

Enseignant(s) : à préciser

Programme

Ce cours abordera de manière empirique des outils de connaissances de soi utiles aux démarches d'orientation et de formation des jeunes publics. Il s'appuiera sur des exemples concrets et des projets menés en milieux scolaires et professionnels.

1MSED64 – Accompagnement en VAE et savoirs professionnels**6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75**

Enseignant(s) : à préciser

Programme

Contenu pédagogique à préciser.

UE7 · 1MSED7 – PUBLICS ET SOCIÉTÉS**Évaluation** à l'UE, 100% contrôle continu en session 1 et 2**Coordonnateur.trice d'UE** : Marie Vergnon**1MSED71 - Approches anthropologiques des publics jeunes****6h TD, 6h CM - ECTS : 1,25**

Enseignants : Julie Delalande et Youenn Michel

Programme

Le module est constitué de deux cycles de 3 cours, selon une approche historique et anthropologique. Dans une approche historique, la place des enfants et des jeunes dans la société sera abordée à travers l'effacement des rites de passage traditionnels et l'émergence des « premières fois ». L'approche anthropologique interrogera le statut des enfants et des jeunes à partir d'une réflexion sur leur autonomie face aux adultes. Les reconfigurations du couple autorité/autonomie à travers l'histoire et des exemples concrets formeront la trame des séances.

Bibliographie indicative

Becchi, E., Julia, D. (dir.) (1998). *Histoire de l'enfance en occident*. Paris : Le Seuil.

Bozon, M. (2002). Des rites de passage aux « premières fois ». Une expérimentation sans fins, *Agora débats/jeunesses*, n°28, p. 22-33.

Périer P. (coord.) (2014). L'autonomie de l'élève : émancipation ou normalisation ? *Recherches en éducation*, n°20, octobre 2014, p.9-22. <https://journals.openedition.org/ree/753?file=1>

Compétences travaillées

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

1MSED72 – Problématiques de santé chez les publics vulnérables **6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75**

Enseignante : Anne Pellissier

Programme

La situation sanitaire de la France est paradoxale : alors qu'elle dispose d'un bon système de santé et d'un accès au soin garanti par la sécurité sociale, elle fait partie des pays les plus inégalitaires en matière de santé puisque, statistiquement, un ouvrier a 7 ans d'espérance de vie de moins qu'un cadre. Si l'espérance de vie a progressé dans toutes les catégories sociales, les classes populaires et les populations vulnérables ont peu bénéficié de cette amélioration et la vulnérabilité sociale est également une vulnérabilité sanitaire. Nous essaierons donc, dans le cadre de cette valeur, d'explorer l'inégalité des vies (Fassin, 2020) et de comprendre comment se construit le rapport au corps et à la santé des membres des catégories sociales défavorisées mais aussi comment le système de santé traite ces populations.

Objectifs

Notions travaillées :

- Santé, socialisation
- Inégalités sociales de santé

Compétences visées :

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et situer les acteurs d'un fait éducatif dans leurs interactions et vis à vis des enjeux de ces interactions
- Identifier et mobiliser les principaux concepts permettant de décrire et d'analyser un fait éducatif dans ses dimensions philosophiques, psychologiques ou sociologiques

Bibliographie indicative

Fassin, D. (2020). *De l'inégalité des vies*. Fayard.

Gelly, M., & Pitti, L. (2016). Une médecine de classe ? Inégalités sociales, système de santé et pratiques de soins. *Agone*, (1), 7-18.

Prud'homme, D. (2021). La racialisation des patient·e·s « roms » par les médecins urgentistes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, (4), 50-65.

Regnier, F. (2011). La perception des messages de santé par les populations défavorisées. *Cahiers de Nutrition et de Diététique*, 46(4), 206-212.

1MSED73 – Accompagnement des publics vulnérables **6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75**

Enseignante : Nathalie Dupont

Programme

À partir des exemples du Programme de Réussite Educative de la ville de Caen, des interventions auprès des personnes à la rue (ACSEA Trait d'Union et Croix Rouge) et du travail de l'association ATD Quart-Monde, le cours propose de réfléchir sur :

Les définitions de la vulnérabilité, de la précarité ;

Les modalités et conditions de l'accompagnement ;

L'accueil, la considération et la reconnaissance de la parole de l'enfant et de la famille vulnérable par les professionnels ;

Les « vulnérabilisations en miroir » des professionnels de l'intervention sociale.

Bibliographie indicative

Castel R. *La montée des incertitudes. Travail, protections, statut de l'individu*, Seuil, 2009.

Payet J-P. & Giuliani F., Laforgue D. (Dir.). *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*. Rennes : PUR.

Prairat E. Normes et devoirs professionnels. L'esprit déontologique. *Les Sciences de l'éducation. Pour l'Ère nouvelle* 2012/1 (vol 45), CERSE, Université de Caen, 123-142.

Sirven. N. De la pauvreté à la vulnérabilité : Évolutions conceptuelles et méthodologiques, *Mondes en développement* 2007/4 (n° 140), 9-24.

Vidal-Naquet Pierre A. Le paradoxe de l'urgence sociale, *Revue Projet* 2005/1 (n° 284), 10-17.

Dupont N. Les « vulnérabilisations en miroir » de professionnels du travail social d'un Programme de réussite éducative (2005-2017), Chapitre 4, in Laville M. et Mazereau P. (sous la dir.). *Vulnérabilités en écho dans les métiers relationnels : les savoirs professionnels interrogés*, inshea, 2021.

Compétences travaillées

DC 2 : Piloter et coordonner des projets en éducation, formation, insertion et travail social et recherche

- Proposer un diagnostic pluriel d'une situation problème à partir de l'analyse des contextes et acteurs du champ des parcours
- Maîtriser la démarche de projet
- Développer une démarche d'ingénierie : Analyser, Concevoir, Réaliser et Evaluer
- Proposer des stratégies professionnelles de résolutions de problème

1MSED74 – Postures et éthiques de l'accompagnement

6h TD, 6h CM - ECTS : 1,75

Enseignantes : Marie Vergnon et Patricia Mauger

Programme

La question de l'accompagnement, en éducation comme en formation, a pris ces dernières décennies une place importante dans la majorité des contextes éducatifs. En s'appuyant sur un retour sur le sens de la démarche d'accompagnement, dans son éthique et ses implications pratiques, ce cours propose de réfléchir ses enjeux et ses conditions de pertinence.

Bibliographie

Beauvais, M. (2004). Des principes éthiques pour une philosophie de l'accompagnement. *Savoirs*, 6, (3), 99-113.

Paul, M. (2009). Autour du mot accompagnement, *Recherche et formation*, n°62, p.91-107.

Pascal Roquet (2009). L'émergence de l'accompagnement, *Recherche et formation*, n°62 <https://doi.org/10.4000/rechercheformation.398>

UE8 · 1MSED8 – MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE EN ÉDUCATION ET FORMATION

Coordonnateur.trice d'UE : Julie Delalande

1MSED81 – Les outils d'enquête et leurs usages

6h TD, 6h CM - ECTS : 1

Enseignants : Marie Vergnon, Laurence Caumont, Julie Delalande et Matthieu Laville

Programme

Ce module présentera quatre outils de recueil de données et la manière de les adapter aux projets personnels des étudiants, dans le cadre de la réalisation de l'enquête de terrain du Master 2 ou d'une enquête exploratoire en Master 1 : l'analyse de documents (Marie Vergnon), les enquêtes quantitatives (Laurence Caumont), l'observation (Julie Delalande) et les entretiens (Matthieu Laville).

Évaluation par validation

1MSED82 – Mémoire

ECTS : 5

Enseignant(s) : Directeurs de mémoire

Programme

La formation permet à un étudiant de mener son propre projet en fonction de son objectif de formation. Il développe une réflexion autour d'une question qui l'intéresse et articule la dimension théorique et les enjeux professionnels, en privilégiant l'une ou l'autre en fonction de ses priorités.

En Master 1 est rédigé un mémoire d'étape, en vue du mémoire final à rédiger pour la fin de la 2e année. En première année, il s'agit de travailler sur sa problématique, sa bibliographie et éventuellement de réaliser une pré-enquête. En début d'année, et même si possible dès le dépôt du dossier de candidature, le projet de mémoire est discuté avec le directeur de mémoire. Un cahier des charges précisant les attentes concernant le mémoire est **disponible sur e-Campus et présenté en cours de méthodologie**. Appelé « **Texte d'orientation pour les mémoires de MASTER de sciences de l'éducation** », il a été rédigé avec soin par les enseignants-chercheurs du département pour aider les étudiants et donner l'ensemble des normes à suivre. Il est le livre de chevet de l'étudiant en master. Il explique toutes les étapes de rédaction d'un mémoire, du Master 1 au Master 2, et contient également des conseils de lecture d'ouvrages de méthodologie.

Modalités d'évaluation

Le cours est validé par le mémoire d'étape du master 1. Le mémoire est soutenu en juin (session 1) ou en septembre* (session 2) devant un jury de deux enseignants-chercheurs. Dans tous les cas, il doit être soutenu au plus tard une semaine avant la tenue des jurys.

*date limite 15 ou 30 septembre (date définitive fixée à la rentrée universitaire)

Attention : la moyenne est nécessaire au mémoire d'étape pour prétendre entrer en Master 2.

1MSED83 – Séminaire de suivi recherche

6h TD, 6h CM - ECTS : 1

Enseignants : Julie Delalande et autres enseignants-chercheurs

Programme

Ce séminaire, en présence d'un ou deux enseignants chercheurs, est géré par les étudiants eux-mêmes et constitue un espace d'échange sur leur mémoire en construction. Les étudiants sont invités à organiser un planning en janvier permettant la présentation de chacun devant le groupe de son travail sur 15 minutes avec un dépôt en amont de sa présentation dans un espace de dépôt du cours du e-Campus et un dépôt après qui restitue les échanges. La version écrite de la présentation fait l'objet d'une évaluation par le directeur de mémoire.

Le cours prévoit aussi le suivi d'une journée scientifique afin de participer à une pratique importante dans la vie des chercheurs. Les journées programmées dans l'année en cours seront données en cours. Dans tous les cas, les étudiants sont invités à suivre, au 1er semestre, la journée sur l'enfance au quotidien programmée le 1er mercredi de décembre. Programme sur la page du CIRNEF thème 1 : http://cirnef.normandie-univ.fr/?page_id=2022

1MSED84 – Anglais
9h TD, 9h CM - ECTS : 2

Enseignante : Jihanne Haddouchi

Programme

Le cours se fait entièrement en anglais à partir de l'étude de documents en lien avec les questions d'éducation, de formation et d'insertion, telles que traitées en sciences de l'éducation et selon les problématiques de mémoire des étudiants.

Évaluation : 100% contrôle continu en session 1 et 2

Compétences RNCP

- Communiquer à des fins de formation ou de transfert de connaissances, par oral et par écrit, en anglais.

1MSED85 – Usages et techniques du numérique
3h TD, 3h CM - ECTS : 1

Enseignant : Damien Bouchard

Programme

Ce cours forme essentiellement les étudiants à l'usage de la carte mentale comme une manière de travailler sur son projet de mémoire notamment. Il propose aussi aux étudiants d'évaluer leurs compétences numériques.

Évaluation par validation

Compétences

- Usages et les techniques du numérique

1MSED86 – Stage
ECTS : 5

Enseignant(s) : Enseignants-chercheurs directeurs de mémoire

Programme

La validation du cours se fait par la réalisation d'un stage d'une durée de 4 semaines minimum, (140 heures). Ce stage donnera lieu à la rédaction d'un rapport de stage professionnel, évalué par le directeur de mémoire. Il s'agit pour l'étudiant d'entrer dans une démarche de professionnalisation.

Le stage permet aussi, le plus souvent, de commencer à recueillir les données qui seront analysées dans le mémoire d'étape de Master 1 ou dans le mémoire de Master 2, ou plus globalement à amener une réflexion qui alimente le travail autour du mémoire à réaliser lors des deux années. Ce travail sera poursuivi lors du stage de l'année de Master 2 (de 2 mois minimum).

Un stage fait l'objet d'une **convention de stage** (obligatoire, disponible en ligne sur le site de l'Université, à faire signer avant de commencer le stage) qui précise entre autres les modalités d'accueil ainsi que les missions du stagiaire. Ces missions définissent donc la thématique du stage, elles doivent être validées par l'ensemble des acteurs (stagiaire, enseignant référent qui est le directeur de mémoire, tuteur de stage sur le lieu de stage). Elles doivent être en lien avec les compétences professionnelles visées par le diplôme et peuvent faire l'objet de négociations. **Un cahier des charges est donné pour la réalisation du rapport par l'étudiant pour l'évaluation du rapport ; le rapport est à remettre au directeur de mémoire. Une fiche d'évaluation du stage est**

donnée pour le tuteur du lieu du stage. Pour les étudiants en formation continue, un livret du stagiaire est à remplir par le tuteur de l'employeur et l'enseignant référent.

A titre d'exemple, ces stages ou enquêtes en situation peuvent se dérouler en établissement scolaire, auprès d'enfants, dans des structures ou associations s'occupant des activités périscolaires ou extrascolaires, dans les services municipaux ou territoriaux centrés sur des questions éducatives. Dans un autre champ (formation au sens large), les stages peuvent se dérouler dans des organismes de formation publics ou privés, dans des services d'information, d'orientation sur les parcours et trajectoires professionnelles, dans des associations d'insertion, de formation permanente, des centres d'accueil ou d'hébergement ou autres structures travaillant à l'accueil et l'insertion de publics dits fragiles.

Compétences RNCP

- Établissement d'un diagnostic de la situation, du contexte local en fonction des données économiques, démographiques, sociales
- Analyse des besoins et définition des actions dans les champs de la formation, la pédagogie, le secteur de la santé
- Mobiliser la culture scientifique générale (épistémologie, théorie et méthodologie) des SHS et celle plus spécialisée des objets de recherche relevant des Sciences de l'Éducation (éducation, formation, professionnalisation...) pour analyser une situation

IFACI · MASTER 2

IFACI · MASTER 2 – SEMESTRE 3

UE1 · 2MSED1 – SECTEURS, DISPOSITIFS ET QUESTIONS D'ACTUALITÉS

8 ECTS

Cette UE a pour objectif de former les étudiants aux transformations et évolution du secteur de la formation et de l'éducation au sens large. Il s'agit de présenter à travers les différents enseignements, de nouvelles pratiques, de nouveaux dispositifs ou dispositifs existants ainsi que de nouvelles activités professionnelles ou encore de nouveaux métiers.

Objectifs pédagogiques généraux :

- Capacité de l'étudiant/salarié à comprendre et resituer les grandes évolutions des champs professionnels abordés
- Capacités de l'étudiant à mobiliser des théories et concepts pour expliquer les pratiques professionnelles en mutation ou en émergence

2MSED11 – Dispositifs transversaux et innovations pédagogiques en éducation

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Marie Vergnon

Programme

Dans un contexte où l'injonction à l' « innovation » pénètre toutes les sphères de l'éducation et la formation, ce cours propose d'interroger le sens et les enjeux transversaux et spécifiques de l'innovation pédagogique dans les contextes éducatifs dans leur diversité et à partir des projets professionnels des étudiants.

Bibliographie

Avanzini, G. (1999). Innovation et formation. *Recherche & Formation*, N°31, 1999. Innovation et formation des enseignants. p.53-61.

Cros, F. (1997). « L'innovation en éducation et en formation », *Revue française de pédagogie*, Volume 118, Numéro 1, pp. 127-156.

Langouet, G. (1985). *Suffit-il d'innover ?*, Paris : PUF.

Maulini, Olivier (2021). « Organiser le travail scolaire autrement : nécessité et complexité de l'innovation », *Les nouvelles formes du travail scolaire. Changer l'école pour la renforcer ?*, Montpellier : Presses universitaires de la Méditerranée, p.39-56.

2MSED12 – Dispositifs d'insertion, décrochage et motivation

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Laurence Caumont

Programme

Contenu pédagogique à préciser.

2MSED13 – Dispositifs andragogiques et formation des adultes
6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignant : Laurent Lescouarch

Programme

Contenu pédagogique à préciser.

2MSED14 – Formation, parcours de formation et AFEST
6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Jocelyne Guillouet-Lamy

Programme

Ce cours reprend Les différentes réformes qui façonnent aujourd'hui le paysage de la formation continue professionnelle en expliquant les dispositifs et leurs évolutions, notamment celui de l'AFEST dernier né des textes de lois.

Ce cours proposera également une mise en situation, un travail autour des compétences professionnelles des étudiants/salariés.

UE2 · 2MSED2 – PRATIQUES D'ÉVALUATION EN ÉDUCATION ET FORMATION**8 ECTS****2MSED21 – Démarche qualité en Formation**
6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignant(s) : *à préciser*

Programme

Ce cours présente les différents dispositifs et démarches qualité qui contribuent à l'amélioration de la Qualité en formation. Il interrogera également ce concept polysémique.

2MSED22– Évaluations : perspectives historiques et critiques
6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignant : Youenn Michel

Programme

Y eut-il jamais, dans l'histoire de l'éducation, consensus sur la façon d'évaluer ? L'évaluation attise nécessairement les passions, puisqu'elle hiérarchise, qu'elle stigmatise l'ignorance des uns, pour mieux célébrer l'excellence des autres. Les enjeux réels ou supposés sont trop grands pour qu'aucun système de notation ou d'examen fasse durablement l'unanimité. Évaluer, c'est contribuer à répartir une population en niveaux d'excellence, en fonction desquels se décideront l'orientation vers diverses filières scolaires ou vers le marché du travail. Évaluer, c'est aussi privilégier une façon d'être en classe et au monde, valoriser un modèle d'apprenant. Comment, avec de tels enjeux, rêver d'un consensus sur la forme ou le contenu des examens ou de l'évaluation continue pratiquée en classe ou dans le cadre de la formation des adultes ? L'enjeu de ce cours est de contextualiser les débats non seulement sur les modalités de l'évaluation, mais surtout sur ses finalités en les réinscrivant dans des pratiques ayant fortement évolué au cours du XXe siècle.

Compétences travaillées

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique

2MSED23– Démarches cliniques en Formation**6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignant : Jacques Béziat

Programme

Yves Clot et Dominique Lhuilier ouvrent l'éditorial du n° 2006/1 de la revue NRP (nouvelle revue de psychosociologie) sur cette idée : « La sensibilité croissante à la problématique « subjectivité et travail » révèle une fois encore la double face de l'expérience du travail comme occasion de développement de soi, des possibles singuliers et collectifs, et comme empêchement de ces développements et vécu de mal-être et de souffrance. Les représentations du travail apparaissent le plus souvent comme clivées [...]. »

Cette proposition peut être utile pour observer, comprendre et interpréter ce qui se joue, ce qui se noue, sur les terrains professionnels de la formation, dans la relation formateur/se formant. Le séminaire s'appuiera notamment sur les approches en clinique de l'activité pour appréhender les situations de formation sous l'angle des relations interpersonnelles et des dynamiques de groupe. Ce faisant, nous interrogerons ce que sont former l'autre et se former, et ce que peut être un adulte en formation.

Objectifs pédagogiques généraux**Notions travaillées :**

- Clinique de l'activité
- Adultes en formation
- Andragogie / pédagogie

Compétences visées :

- Appréhender certaines dynamiques relationnelles en formation d'adultes
- Comprendre ce qu'est une analyse clinique
- Développer des compétences de régulation en formation d'adultes

Bibliographie indicative

Amado, G. et Enriquez, E. (dir.) (2006). Perspectives en clinique du travail. *Nouvelle revue en psychosociologie*, 2006/1.

Barbier, J.-M. et al. (1996). *Savoir former. Bilans et perspectives des recherches sur l'acquisition et la transmission des savoirs*. Paris : Les éditions DEMOS.

Bourgeois, E. et Nizet, J. (1999). *Apprentissage et formation des adultes*. Paris : L'Harmattan.

Clot, Y. (2011). Théorie en clinique de l'activité. Dans B. Maggi (dir.), *Interpréter l'agir : un défi théorique* (pp. 17-39). Paris : Presses Universitaires de France.

Lemaitre, D., Vannereau, J. et Zaouani-Denoux, S. (dir.) (2020). *Problématiser les situations professionnelles*. Paris : L'Harmattan.

Maggi, B. (2000). Les conceptions de la formation et de l'éducation. Dans B. Maggi (dir.), *Manières de penser, manières d'agir en éducation et en formation* (pp. 1-32). Paris : Presses Universitaires de France.

Revue Savoirs (2003). *Comment les adultes apprennent ? Les styles d'apprentissage*. Savoirs, 2003/2. Paris : L'Harmattan.

2MSED24 – Ajustements régulations et évaluation**6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignant : Éric Saillot

Programme

Ce séminaire présentera les principaux concepts liés aux pratiques d'évaluation, de régulation et d'ajustement dans les métiers de l'interaction humaine, que ce soit pour la formation des adultes, l'accompagnement éducatif ou l'intervention sociale ou médico-sociale. Il s'agira d'appréhender certains travaux de recherche en sciences de l'éducation et de la formation qui peuvent éclairer ces diverses problématiques professionnelles, appréhendée dans une démarche compréhensive et critique. Ce travail conceptuel s'inscrira dans une perspective à la fois compréhensive, pragmatique et critique, afin de questionner le champ des possibles dans des contextes professionnels de la formation ou de l'intervention sociale : À quoi s'ajuste-t-on pour réguler ses actions ? Comment les activités d'ajustement participent-elles à un processus d'évaluation ? En quoi ces différentes notions permettent-elles d'appréhender finement certains gestes professionnels qui construisent les activités d'accompagnement ?

Références bibliographiques

Figari, G. (2016). Est-ce concevable d'apprendre à évaluer ?, *Apprendre à évaluer, Éducation Permanente*, n°208, 9-17.

De Ketele, J.-M. (2016). L'évaluation et ses nouvelles tendances, sources de dilemmes, *Éducation permanente*, 208 (3).

Mottier Lopez, L. (2015). *Evaluations formative et certificative des apprentissages, enjeux pour l'enseignement*. Bruxelles, De Boeck.

Mottier Lopez, L., & Allal, L. (2008). Le jugement professionnel en évaluation : un acte cognitif et une pratique sociale située. *Revue suisse des sciences de l'éducation*, 30 (3), 465-482.

Saillot, E. (2020). *S'ajuster au cœur de l'activité d'enseignement-apprentissage. Construire une posture d'ajustement*. L'Harmattan. Collection Pédagogie, crises, mémoires, repères.

Stroumza, K., Mezzena, S., Seferdjeli, L. et Friedrich, J. (2014). *L'ajustement dans tous ses états. Règles, émotions, distance et engagement dans les activités éducatives d'un centre de jour*, Collection du centre de recherche sociale, IES Éditions.

MCC : 100% CC dans l'UE.**UE3 · 2MSED3 – INGÉNIERIES DE FORMATION****8 ECTS****2MSED31– Analyse de besoins en éducation et formation****6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignante : Marie Vergnon

Programme

La construction d'offres et de projets d'éducation et de formation, se fonde sur l'identification des besoins des publics mais aussi des institutions qui les emploient et des contextes professionnels auxquels ils se destinent. Ce cours propose de réfléchir les enjeux et les modalités pratiques de l'analyse des besoins en éducation et en formation et de la manière de les prendre en compte pour construire une offre éducative / de formation.

Bibliographie

Albarello, L. (2006). Chapitre 1. Aspects méthodologiques de l'analyse des besoins de formation, dans Jean-Luc Guyot et Christine Mainguet (dir.), *La formation professionnelle continue : Stratégies collectives* (p. 39-54), Louvain-la-Neuve : De Boeck Supérieur.

<https://doi.org/10.3917/dbu.guyot.2006.01.0039>

Barbier, J.-M. & Lesne, M. (1977). *L'analyse des besoins en formation*, Editions Robert Jauze.

Lapointe, J. (2009). L'analyse des besoins d'apprentissage, *Revue des sciences de l'éducation*, Volume 9, n°2, 1983, p. 251–266. <https://doi.org/10.7202/900412ar>

2MSED32– Référentiel et ingénierie de formation

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Alice Vielajus

Programme

Ce cours présentera la démarche d'analyse de besoin en formation ainsi que l'approche par compétence et les différents référentiels de formation qui balisent aujourd'hui une action de formation. Cet enseignement abordera également les acteurs de la formation continue professionnelle. L'enseignement s'appuiera sur des cas concrets issus des champs de la formation des adultes.

2MSED33– Sociologie des curricula de formation

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante : Isabelle Harlé

Programme

Ce cours vise à dénaturaliser les contenus de formation et à les envisager comme des construits sociaux, fruits de négociations et de compromis entre des groupes aux intérêts divergents. Il s'appuie sur les travaux classiques de la sociologie du curriculum (Bernstein, Young, Forquin) et sur des exemples issus des curricula scolaires et de formation professionnelle.

Bibliographie

Bernstein, B. (1997). Ecoles ouvertes, société ouverte ? In J.-C. Forquin (dir.), *Les sociologues de l'éducation américains et britanniques* (pp.155-171). Paris, Bruxelles : De Boeck.

Forquin, J.-C. (2008). *Sociologie du curriculum*. Rennes : PUR.

Tanguy, L. (1983). Les savoirs enseignés aux futurs ouvriers. *Sociologie du travail*, 3, 336-354.

Young, M.F.D. (1971). *Knowledge and control. New directions for the sociology of education*. London : Collier-Mac Millan.

Compétences travaillées

- Replacer un fait éducatif dans son contexte institutionnel, historique, politique, économique et culturel
- Identifier et mobiliser les données de la recherche en éducation pour éclairer une problématique d'éducation ou d'enseignement
- Identifier, sélectionner et analyser avec esprit critique diverses ressources dans le domaine concerné pour documenter un sujet et synthétiser ces données en vue de leur exploitation
- Développer une argumentation avec esprit critique
- Se servir aisément des registres d'expression écrite et orale de la langue française
- Développer une conscience critique des savoirs dans un domaine et/ou à l'interface de plusieurs domaines

2MSED34 – Multimodalité et pratiques numériques**6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignant : Jacques Béziat

Programme

Sous l'influence de l'évolution des moyens technologiques pour communiquer, partager, échanger, stocker, etc., les pratiques professionnelles évoluent. De plus, la récente pandémie mondiale a sans doute fait bouger les lignes dans la manière de concevoir et d'organiser l'activité professionnelle. Les terrains éducatifs, de la formation et du travail social n'ont bien sûr pas échappé à ce phénomène.

Ce séminaire sera l'occasion d'analyser, de discuter, d'interpréter ce qui se joue dans nos pratiques de formation et d'accompagnement, ainsi que nos interactions, avec l'évolution des technologies numériques. Un focus sera porté sur les notions et les pratiques en formation ouverte et à distance (FOAD), et ce qu'il est convenu d'appeler l'hybridation des formations, ou de tout autres dispositifs d'interactions ou d'accompagnement.

Objectifs pédagogiques généraux**Notions travaillées :**

- Dispositifs de formation
- Médiations / médiatisations
- Pratiques professionnelles instrumentées

Compétences visées :

- Travailler en réseau
- Comprendre ce qu'est un dispositif de formation
- Comprendre les enjeux liés à l'introduction des technologies numériques sur les terrains professionnels des métiers de la formation et du travail social

Bibliographie indicative

Jacquinet-Delaunay, J. et Fichez, E. (dir.) (2008). *L'université et les TIC. Chronique d'une innovation annoncée*. Bruxelles : De Boeck.

Lafleur, F. et Samson, G. (2020). *État de situation sur l'hybridité de la formation à distance en contexte postsecondaire. Ce qu'en disent les recherches*. Québec : PUQ.

Lardellier, P. et Hulin, T. (2020). *Les nouvelles médiations pédagogiques. Design et innovation pédagogiques, expériences d'enseignement technologique*. Paris : L'Harmattan.

Manderscheid, J.-C. et Jeunesse, C. (dir.) (2007). *L'enseignement en ligne. A l'université et dans les formations professionnelles*. Bruxelles : De Boeck.

Triby, E. et Heilmann, E. (dir.) (2007). *À distance. Apprendre, travailler, communiquer*. Strasbourg : Presses Universitaires de Strasbourg.

Tricot, A. (2007). *Apprentissages et documents numériques*. Paris : Belin.

Santelmann, P. (2013). La formation à l'épreuve du numérique. *Éducation permanente*, Hors-série AFPA.

UE4 · 2MSED4 – MÉTHODOLOGIE DE RECHERCHE EN ÉDUCATION ET FORMATION**6 ECTS****2MSED41– Méthodologies qualitatives****12h TD, 12h CM - ECTS : 2**

Enseignant(s) : Équipe pédagogique

Programme

Ce cours présente différentes approches méthodologiques utilisées dans le champ des sciences humaines et sociales et notamment dans le champ des sciences de l'éducation et de la formation.

2MSED42 – Méthodologies d'analyse du travail et de l'activité**6h TD, 6h CM - ECTS : 2**

Enseignants : Éric Saillot (9h, responsable du cours) et Anne-Laure Le Guern (3h)

Programme

Ce séminaire prolongera les apports conceptuels du master 1 en psychologie du travail, en présentant des outils et démarches méthodologiques qui y sont associées, en particulier les entretiens d'autoconfrontation, ou les instructions au sosie. Il s'agira de développer des pistes d'analyses autour des problématiques de compétences professionnelles, et de ressources, afin de questionner certains enjeux du travail et de la formation. Les liens entre analyses du travail et formation seront abordés, que ce soit dans une ingénierie didactique professionnelle, qui ciblent les compétences professionnelles et les invariants de l'activité, ou pour une clinique de l'activité qui tente de répondre aux problématiques de santé au travail, sous l'angle des dilemmes professionnels et du développement du pouvoir d'agir notamment.

Références bibliographiques

Barbier, J.-M. et Thievenaz, J. (dir.) (2017). *Agir pour, sur et avec autrui*, Collection Action & savoir, Paris, L'Harmattan.

Clot, Y. (2008). *Travail et pouvoir d'agir*. Paris : PUF.

Guérin, F., Laville, A., Daniellou, F., Duraffourg, J., et Kerguelen, A. (2007). *Comprendre le travail pour le transformer*, Lyon : ANACT : Agence Nationale pour l'Amélioration des Conditions de Travail.

Mayen, P., Olry, P., et Pastré, P. (2017). L'ingénierie didactique professionnelle, dans P. Carré et P. Caspar, *Traité des sciences et des techniques de la formation*, Paris, Dunod, 4e édition.

Pastré, P., Mayen, P., Vergnaud, G. (2006). La didactique professionnelle. *Revue Française de Pédagogie*, n°154, pages 145-198.

Thievenaz, J. (2019). Pour une approche micrologique de l'expérience en formation des adultes, *Éducation permanente*, n° 220/221, 3-4.

2MSED43 – Méthodologies quantitatives**3h TD, 3h CM - ECTS : 1**

Enseignante : Laurence Caumont

Programme

Ce cours présentera des outils ainsi que des modèles théoriques liés aux approches quantitatives dans les recherches en sciences de l'éducation et de la formation.

2MSED44 – Langue vivante**9h TD, 9h CM - ECTS : 1**

Enseignant(s) : à préciser

Programme*Contenu pédagogique à préciser.*

IFACI · MASTER 2 – SEMESTRE 4

UE5 · 2MSED5 – ACTUALITÉS EN ENJEUX DE LA FORMATION

6 ECTS

2MSED51 – Séminaires professionnels

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Enseignante coordonnatrice : Nathalie Dupont

Programme

Ce cours propose des rencontres avec des professionnels de la formation, des chargés de développement territorial, des responsables de politiques de la ville...

Les différents acteurs témoigneront de leur parcours de formation et de leurs expériences. Ils analyseront :

- Les évolutions du marché de l'emploi et de l'apprentissage, les mutations des métiers et des nouvelles réglementations ;
- Les logiques d'adaptation et d'ajustement des structures et des méthodes de travail à ces évolutions ;
- Les questions de reconversion professionnelle ou de reprise d'activité ;
- La mobilisation de nouvelles compétences liées entre autres au savoir-être, comme la communication, l'autonomie ou le travail en équipe ;
- Les modalités d'ingénierie de la formation.

Compétences travaillées

- DC 5 : Maîtriser et connaître les spécificités du travail avec autrui dans les champs de l'éducation, de la formation, du social et de l'insertion. Repérer et interroger les positions et postures professionnelles
- DC 2 : Piloter et coordonner des projets en éducation, formation, insertion et travail social et recherche. Analyser et mieux comprendre une démarche d'ingénierie. Appréhender des stratégies professionnelles de résolutions de problème.

2MSED52 – Conférences internationales et journées scientifiques

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Il s'agit d'assister aux journées scientifiques organisée pour l'année 2022-2023 par les différents thèmes du CIRNEF. Ces dates seront communiquées en début d'année ou au cours de celle-ci en fonction de l'information disponible.

2MSED53– Conférences projets de recherche en cours

6h TD, 6h CM - ECTS : 2

Cet enseignement regroupe un ensemble de conférences d'enseignants-chercheurs qui présenteront leurs recherches ou recherches-actions ou encore recherche dites collaboratives dans le champ de la formation et de l'éducation. Ce programme sera renouvelé tous les ans en fonction de l'actualité de recherche du CIRNEF.

UE6 · 2MSED6 – CONDUITE ET ANALYSE DES PRATIQUES D'ENTRETIEN EN FORMATION**2MSED61 – Conduite et analyse des pratiques d'entretien en formation****18h TD, 18h CM - ECTS : 6**

Enseignantes : Léa Mendy et Ségolène Tout-François

Programme

Cette intervention professionnelle porte sur les pratiques de l'accompagnement VAE et a pour objectifs :

- d'informer sur le dispositif formel et réglementaire VAE,
- de décrire et d'illustrer les étapes du travail d'accompagnement afin que les étudiants/salariés puissent se l'approprier,
- de connaître les processus pour orienter vers de l'accompagnement / connaître les techniques pour accompagner.

L'intervention s'appuiera sur un ensemble de méthodes actives avec un travail sur des livrets existants relatifs aux professions qu'ils appréhendent dans leur formation, des situations de simulation (cas fictif / essai sur une personne / analyse de situations, etc.). En complément, un travail sur les enjeux génériques de communication dans l'entretien serait effectivement très intéressant.

UE7 · 2MSED7 – MÉMOIRE ET STAGE**2MSED71 – Séminaires d'état d'avancement des travaux****12h TD - ECTS : 1**

Ces séminaires portent sur l'état d'avancement des travaux des mémoires des étudiants. Ils ont pour objectifs d'apporter des éclairages ou des compléments en terme théorique, méthodologiques sur les travaux en cours.

2MSED72 – Ateliers de méthodologies de recherche**12h TD - ECTS : 2**

Cet enseignement est programmé en fonction des besoins et des attentes des étudiants/salariés en lien avec la construction de leur mémoire d'étude. Des enseignants-chercheurs pourront approfondir des points méthodologiques.

2MSED731 – Mémoire (validation du mémoire et soutenance)**24h TD - ECTS : 8**

Le mémoire de fin d'étude fait l'objet d'une soutenance orale devant un jury composé de trois enseignants chercheurs.

2MSED732 – Séminaire suivi de stage**24h TD - ECTS : 7**

Le stage est validé par la remise d'un porte-folio présentant le projet professionnel de l'étudiant/salarié ainsi que les productions professionnelles effectuées pendant le stage.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES - MCC

Consulter le site de l'UFR HSS rubrique Formations – Master Sciences de l'Éducation :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/modalites-de-controle-des-connaissances-masters/>

EMPLOI DU TEMPS

Consulter le site de l'UFR HSS rubrique Formations – Master Sciences de l'Éducation :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/master-sciences-de-leducation-et-de-la-formation/>

INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

SCOLARITÉ

L'accueil des étudiants de Licence et de Master se situe au 4^e étage du bâtiment B, campus 1.

La scolarité accueille les étudiants de Licence et de Master du lundi au vendredi. Les horaires sont indiqués sur le site de l'UFR HSS.

Directeur administratif de l'UFR

Éric OSOUF

02 31 56 53 23

Directrice administrative adjointe de l'UFR, en charge de la scolarité

Alexandra HOUARD

02 31 56 60 67

Accueil des étudiants licence

hss.licence.philo@unicaen.fr

hss.licence.socio@unicaen.fr

hss.licence.lm@unicaen.fr

hss.licence.arts@unicaen.fr

hss.licence.histoire@unicaen.fr

hss.licence.humanites@unicaen.fr

hss.licence.lc@unicaen.fr

hss.licence.se@unicaen.fr

hss.licence.sdl@unicaen.fr

Accueil des étudiants master

hss.scolarite.master@unicaen.fr

Accueil des étudiants DU

hss.scolarite.du@unicaen.fr

Formation continue

hss.formationcontinue@unicaen.fr

LA SCOLARITÉ À VOTRE SERVICE

- Pour effectuer votre inscription pédagogique. L'inscription pédagogique est indispensable pour que vous soyez inscrits aux deux sessions d'examens, pour accéder aux espaces de cours sur e-Campus, pour accéder à votre emploi du temps sur votre agenda Zimbra UNICAEN. Pour les L1, elle est à faire après la journée de prérentrée, APRÈS avoir effectué votre inscription administrative.
- Pour retirer vos relevés de notes, retirer vos attestations de réussite aux diplômes de licence et de master (à l'issue de la L3 et du M2), retirer vos diplômes.
- Pour demander des informations relatives aux enseignements dispensés dans les différents départements de l'UFR HSS.
- Information Léocarte : la Léocarte est envoyée par la DEVE à l'étudiant.

S'INFORMER DANS LE DÉPARTEMENT ET SUR LE WEB

- Grâce à votre **boîte mail Zimbra UNICAEN**, accessible avec votre compte numérique. Les enseignants et l'administration utilisent très fréquemment ce mode de communication et exclusivement l'adresse mail Zimbra UNICAEN.
Vous devez donc consulter quotidiennement votre messagerie électronique.
- Grâce au site web de l'UFR HSS : <https://ufr-hss.unicaen.fr/>. **Le site est régulièrement actualisé.**
- Grâce à votre compte numérique, accessible à l'adresse web : <http://moncomptenumerique.unicaen.fr/>.
Votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique sont nécessaires pour vous y connecter. **Ils vous sont fournis lors de votre inscription administrative. Conservez bien ces codes qui vous seront utiles tout au long de votre formation !**
Sur votre compte numérique, vous disposez d'un agenda électronique, vous pouvez consulter votre emploi du temps actualisé en temps réel et les actualités de la vie universitaire, vous avez accès au portail documentaire des bibliothèques universitaires, à e-Campus (plateforme de cours en ligne) et à beaucoup d'autres ressources.
- Après de la direction, des responsables pédagogiques et de l'ensemble des enseignants.

DÉMARCHES - SCOLARITÉ

Retrouvez toutes les informations relatives aux démarches de scolarité (inscriptions, dispense d'assiduité, dispense d'UE...) sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/>.

SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.

Un compte unique appelé **Compte numérique** est automatiquement attribué à chaque étudiant de l'université de Caen Normandie. Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Il est créé au moment de votre première inscription à l'université.

Confidentialité - Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Ne communiquez votre compte numérique à personne ! Une fois que vous avez utilisé un poste de travail de l'université, fermez votre session.

Grâce à votre compte numérique, vous avez **accès à** :

- une messagerie électronique Zimbra UNICAEN,
- des services de scolarité en ligne,
- des ressources pédagogiques en ligne sur la plateforme e-Campus,
- des ressources documentaires en ligne (consultation du catalogue des bibliothèques universitaires),
- un espace de stockage Unicloud,
- l'accès au réseau Wi-Fi ...

MESSAGERIE UNICAEN · ZIMBRA

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie électronique Zimbra UNICAEN. Les étudiants sont donc invités à **consulter quotidiennement** leur messagerie.

Votre messagerie Zimbra UNICAEN vous permet également de **consulter votre emploi du temps** universitaire (CM, TD...) et de le partager.

Tous les enseignants de l'université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme prénom.nom@unicaen.fr.

Adresse de connexion : <https://webmail.unicaen.fr/>

Guide d'utilisation Messagerie Zimbra UNICAEN : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE · E-CAMPUS

La plateforme e-Campus est un service vous permettant d'accéder à vos **cours en ligne** auxquels vous êtes inscrits pédagogiquement.

Ce service permet notamment :

- de maintenir le lien entre enseignants et étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé, etc.).
- de diffuser des ressources pédagogiques.
- de proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre, etc.).
- d'assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme.
- d'adapter les modalités d'évaluation à la distance.

Adresse de connexion : <https://ecampus.unicaen.fr/>

Comment accéder à la plateforme e-Campus :

<https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle:connexion>

Un tutoriel étudiant est disponible dans le menu « Aide » de la plateforme e-Campus.

CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Grâce au catalogue des services numériques, vous pouvez consulter en ligne votre **dossier étudiant**, vos **notes et résultats**, éditer un **certificat de scolarité**, consulter votre **messagerie**, accéder à la **plateforme e-Campus**, stocker vos documents ou gérer votre **léocarte**.

Retrouvez tous les services et outils numériques à votre disposition :
<https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

LE DÉLIT DE PLAGIAT

Plagier consiste à copier (ou copier-coller) le texte d'un auteur sans guillemet et sans renvoi aux sources (nom de l'auteur, titre de l'œuvre, pages précises correspondant à l'extrait). Autrement dit, le plagiaire se fait passer pour l'auteur d'un texte qui ne lui appartient pas, et s'attribue indûment les passages d'une œuvre.

Le plagiat est donc un délit de contrefaçon sanctionné par la loi. Le code de la propriété intellectuelle indique que :

Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.

(Article L.122-4).

À l'université, le plagiat est proscrit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

CONSIGNES

- Tout extrait emprunté à un auteur doit être placé entre guillemets.
- Les sources, qu'elles soient imprimées ou numériques, doivent être citées explicitement : nom de l'auteur, titre de l'œuvre, de l'article ou de la source numérique, pages, éditions, etc.
- Une citation doit se borner à un bref extrait homogène. Il est exclu de citer des pages entières.
- Sera également sanctionnée toute manœuvre visant, dans le seul but de dissimuler la fraude, à introduire quelques énoncés personnels dans un long passage entièrement plagié.

RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027

Le règlement commun des études constitue un **cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'université de Caen Normandie conformément aux textes réglementaires**, pour la période 2022-2027. Il rappelle les droits et les obligations de l'université et des étudiants dans le respect de la réglementation en vigueur et peut être révisé en cas d'évolution de cette dernière. Ce règlement n'a pas vocation à s'appliquer aux études conduisant au doctorat.

DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Vous trouverez dans le règlement commun des études 2022-2027 les informations suivantes :

Références réglementaires

1 – Dispositions générales

- Calendrier universitaire
- Inscription et régimes étudiants
- Contrôle de l'assiduité pour l'attribution des bourses
- Gestion des absences

2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- Dispositions générales
- Dispositions particulières

3 – Dispositions concernant les stages

4 – Dispositions concernant le déroulement des épreuves

- Affichage du calendrier des examens du contrôle terminal
- Convocation aux examens de contrôle terminal
- Président de salle
- Accès aux salles d'examens
- Documents autorisés en salle d'examens
- Procès-verbal
- Anonymat
- Dispositions particulières aux formations ouvertes à distance

5 – Dispositions concernant les résultats

- Jury
- Communication des résultats
- Communication des copies

6 – Dispositions concernant la fraude aux examens

- Prévention des fraudes
- Les formes de fraude
- Mesures prises en cas de fraude
- Procédure devant la section disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires
- Conséquences
- Recours

OÙ CONSULTER LE RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Le texte complet du règlement commun des études 2022-2027 adopté par l'université de Caen Normandie est accessible :

- **sur le site de l'UFR HSS**, rubrique Formations/Master :
<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/>
- **sur le site institutionnel UNICAEN** :
<https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/>

RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)

Sauf cas particuliers décrits ci-dessous, l'assiduité en cours est obligatoire, de même que la participation aux épreuves, écrites et orales, du contrôle terminal et du contrôle continu. Ainsi, la convocation pour une épreuve orale de contrôle continu (exposé) suppose que l'étudiant se présente en TD au jour et à l'heure prévus afin de présenter son travail à l'oral. L'absence de prestation orale entraîne l'attribution de la note 0/20 (la remise d'une production à l'écrit n'est acceptable que si elle a été décidée par l'enseignant chargé du TD et si l'étudiant s'est présenté au jour et à l'heure prévus afin de rendre son travail).

DISPENSE D'ASSIDUITÉ

1.1. L'assistance aux travaux dirigés est obligatoire pour tous les étudiants inscrits. L'assiduité peut y être contrôlée. Elle fait l'objet d'un contrôle systématique pour les étudiants boursiers, au premier et au deuxième semestre.

1.2. Les étudiants qui ne pourraient pas assister aux travaux dirigés d'un ou de plusieurs éléments constitutifs ou UE auxquels ils sont inscrits, pendant la totalité ou la plus grande partie d'un semestre, peuvent demander une dispense d'assiduité. Cette demande doit être adressée au responsable de la formation à l'aide du formulaire approprié (disponible sur le site web). Celui-ci décide d'octroyer ou non cette dispense.

En dehors des situations exceptionnelles, la dispense d'assiduité n'est accordée que si l'une des conditions suivantes est remplie :

- avoir une activité salariée régie par un contrat de travail ou équivalent, pour une durée supérieure ou égale à 10 heures hebdomadaires ;
- être inscrit en double diplôme ou en double cursus ;
- être père ou mère de famille ;
- pour des raisons médicales dûment justifiées ;
- bénéficier d'un régime spécial reconnu par les services de l'université (situation de handicap, sportif de haut niveau).

La distance entre le domicile et l'université n'est pas un motif valable.

1.3. La dispense d'assiduité est accordée pour un ou pour plusieurs éléments constitutifs (EC dans la suite) ou UE : chacun des EC ou UE concernés par la dispense est indiqué par écrit dans le document portant dispense d'assiduité, délivré par le responsable de la formation et annexé au contrat pédagogique de l'étudiant. Dans les EC et UE non concernés par la dispense, l'assistance de l'étudiant aux TD demeure obligatoire.

NB : les étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours en présentiel peuvent choisir de s'inscrire en formation à distance. **Attention** : toutes les formations, tous les parcours et toutes les options de l'UFR ne sont pas proposés en enseignement à distance.

DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

2.1. En fonction de la situation de l'étudiant, si ce dernier le demande, la dispense d'assiduité peut être assortie d'une dispense de contrôle continu, pour tous les éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité ou pour une partie d'entre eux seulement. Cette dispense de contrôle continu n'est ni de droit ni systématique.

2.2. Aucune dispense d'assiduité n'est ordinairement possible en TP.

2.3. Des dispositifs aménagés de contrôle continu peuvent être proposés par l'enseignant aux étudiants dans certains éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité (ou aux

étudiants dont le statut justifie un tiers temps), y compris dans ceux/celles où il existe un contrôle terminal. A défaut, le contrôle terminal prévu et annoncé dans le guide des études représente 100% de la note de l'élément ou de l'UE pour l'étudiant bénéficiaire de la dispense.

2.4. Dans les éléments constitutifs ou UE évalués à 100% en contrôle continu, des modalités d'évaluation spécifiques sont prévues pour les étudiants dispensés d'assiduité, soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

2.5. Lorsque la dispense d'assiduité ne concerne qu'une partie du semestre ou intervient en cours de semestre, la dispense de contrôle continu éventuellement associée n'est que partielle. Toutes les notes de contrôle continu déjà acquises par l'étudiant avant l'obtention de la dispense en cours de semestre sont conservées et prises en compte dans le calcul de la note de l'UE concernée, en respectant la part proportionnelle respective du contrôle continu et du contrôle terminal telle qu'elle est prévue (voir guides des études). L'obtention en cours de semestre d'une dispense de contrôle continu dans une UE n'annule donc pas les notes de contrôle continu déjà obtenues.

NB : **Attention** : lors de la deuxième session, l'évaluation porte à 100% sur le contrôle terminal, pour tous les EC et toutes les UE ; aucun contrôle continu n'est alors pris en compte pour les matières dont l'évaluation comporte un contrôle terminal.

CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2023-2024

CALENDRIER HSS 2023-2024

août-23	sept-23	oct-23	nov-23	déc-23	janv-24	févr-24	mars-24	avr-24	mai-24	juin-24	juil-24	août-24
01 Ma 02 Ma 03 J 04 V 05 S 06 S 07 L 08 Ma 09 Ma 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 Ma 16 Ma 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 Ma 23 Ma 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 Ma 30 Ma 31 J	01 V 02 S 03 D 04 L 05 Ma 06 Ma 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Ma 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 Ma 20 Ma 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 Ma 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	01 D 02 L 03 Ma 04 Ma 05 J 06 V 07 S 08 D 09 L 10 Ma 11 Ma 12 J 13 V 14 S 15 D 16 L 17 Ma 18 Ma 19 J 20 V 21 S 22 D 23 L 24 Ma 25 J 26 V 27 S 28 D 29 L 30 Ma 31 Ma	01 M 02 J 03 V 04 S 05 D 06 L 07 Ma 08 Ma 09 J 10 V 11 S 12 D 13 L 14 Ma 15 Ma 16 J 17 V 18 S 19 D 20 L 21 Ma 22 Ma 23 J 24 V 25 S 26 D 27 L 28 Ma 29 Ma 30 J 31 V	01 V 02 S 03 D 04 L 05 Ma 06 Ma 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Ma 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 Ma 20 Ma 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 Ma 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	01 L 02 Ma 03 J 04 V 05 S 06 D 07 L 08 Ma 09 Ma 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 Ma 16 Ma 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 Ma 23 Ma 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 Ma 30 Ma 31 J	01 J 02 V 03 S 04 D 05 L 06 Ma 07 Ma 08 J 09 V 10 S 11 D 12 L 13 Ma 14 Ma 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 Ma 21 Ma 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 Ma 28 Ma 29 J 30 V 31 L	01 V 02 S 03 D 04 L 05 Ma 06 Ma 07 J 08 V 09 S 10 D 11 L 12 Ma 13 Ma 14 J 15 V 16 S 17 D 18 L 19 Ma 20 Ma 21 J 22 V 23 S 24 D 25 L 26 Ma 27 J 28 V 29 S 30 D 31 L	01 L 02 Ma 03 J 04 V 05 S 06 D 07 L 08 Ma 09 Ma 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 Ma 16 Ma 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 Ma 23 Ma 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 Ma 30 Ma 31 J	01 S 02 D 03 L 04 Ma 05 Ma 06 J 07 V 08 S 09 D 10 L 11 Ma 12 Ma 13 J 14 V 15 S 16 D 17 L 18 Ma 19 Ma 20 J 21 V 22 S 23 D 24 L 25 Ma 26 J 27 V 28 S 29 D 30 L 31 Ma	01 L 02 Ma 03 J 04 V 05 S 06 D 07 L 08 Ma 09 Ma 10 J 11 V 12 S 13 D 14 L 15 Ma 16 Ma 17 J 18 V 19 S 20 D 21 L 22 Ma 23 Ma 24 J 25 V 26 S 27 D 28 L 29 Ma 30 Ma 31 J	01 J 02 V 03 S 04 D 05 L 06 Ma 07 Ma 08 J 09 V 10 S 11 D 12 L 13 Ma 14 Ma 15 J 16 V 17 S 18 D 19 L 20 Ma 21 Ma 22 J 23 V 24 S 25 D 26 L 27 Ma 28 Ma 29 J 30 V 31 L	

Week-End
Congés
Revisions
Examen

TOUSJOURS du samedi 21 octobre 2023 au lundi 06 novembre 2023
NOEL du samedi 23 décembre 2023 au lundi 03 janvier 2024
ROSENY du samedi 24 février 2024 au lundi 11 mars 2024
SPRINTJOURS du samedi 20 avril 2024 au lundi 06 mai 2024

LEXIQUE DU LMD

AJAC : signifie « AJourné Autorisé à Continuer ». Ce système permet à un étudiant qui a validé 8 UE sur 10 de l'année N de passer en année N+1, dans laquelle il devra valider les UE des deux semestres de l'année N+1 et celles qu'il lui manque de l'année N. Ce système peut s'appliquer en L2 et en L3, il n'existe pas pour les M1 et M2.

Capitalisation : acquisition définitive des éléments constitutifs (EC), unités d'enseignement (UE), et semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation d'un EC lorsque sa valeur en crédits ECTS est déterminée, d'une UE ou d'un semestre entraîne celle des crédits correspondants.

Compensation : possibilité de valider une unité d'enseignement (UE), un semestre, une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans un élément constitutif (EC), une UE ou un semestre, mais « compensé(e) » par les autres notes des autres EC, UE ou semestre, dans la même année universitaire, en tenant compte le cas échéant des coefficients affectés aux UE et EC.

Elle s'effectue :

- au sein d'une UE entre les EC qui la composent,
- au sein d'un semestre entre toutes les UE qui le composent,
- entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6).

Contrôle continu (CC) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés ...), tout au long du semestre. Les notes obtenues en contrôle continu s'ajoutent aux notes des examens de contrôle terminal quand l'EC est évalué par CC ou CT.

Contrôle continu intégral (ECI) : mode d'évaluation des connaissances. Il consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiants tout au long de l'apprentissage exclusivement par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année universitaire.

Contrôle terminal (CT) : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiants à l'issue de chaque semestre.

Crédits ECTS (European Credit Transfer System) : chaque unité d'enseignement (UE) a une valeur définie en crédits ECTS, proportionnelle au volume d'heures d'enseignement et au travail (cours, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, stages, projets, travail personnel, séjours à l'étranger...) que l'étudiant doit fournir pour obtenir son UE. Une année d'études correspond à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS par semestre). Une Licence de 6 semestres donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. Un master de 4 semestres donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Ces crédits ECTS ne sont alloués qu'à la fin de chaque semestre, et uniquement aux étudiants qui réussissent leurs examens. Les crédits ECTS sont transférables. Cela signifie que l'étudiant qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique). Les crédits ECTS sont capitalisables. Cela signifie que toute validation d'UE entraîne l'acquisition définitive des crédits ECTS correspondants. L'organisation en crédits ECTS permet aussi la validation des acquis de l'expérience professionnelle, culturelle, associative...

Doctorat : 3^e grade du système LMD (bac +8). Plus haut niveau du système LMD, le doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare au sein d'une école doctorale, après obtention d'un diplôme de Master ou d'un niveau équivalent. Il sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans dans une équipe de recherche. Il est délivré après la soutenance d'une thèse. Cette formation permet d'obtenir le grade de docteur.

Élément constitutif (EC) : une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...). Un EC correspond généralement à une matière.

Équipe pédagogique : ensemble des enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières (ou éléments constitutifs (EC)) d'une même unité d'enseignement (UE).

Formation initiale : formation initiale destinée à l'étudiant qui souhaite apprendre les bases d'un domaine professionnel, et s'orienter vers une profession. Elle fournit les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

Formation continue : la formation continue s'adresse à des personnes qui sont déjà pleinement intégrées dans le marché de l'emploi. Il s'agit de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Cette formation peut venir compléter une formation initiale terminée par le passé, ou bien différer complètement du domaine de la formation initiale dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

Grade : niveau d'études sanctionné par un diplôme. Le système LMD comprend 3 grades : Licence, Master et Doctorat.

LMD (Licence Master Doctorat) : organisation européenne des études universitaires reposant sur des diplômes obtenus à bac + 3 (Licence), bac + 5 (Master) et bac + 8 (Doctorat). Il s'agit d'un découpage des études en 3 niveaux d'études : Licence, Master et Doctorat. Chaque niveau d'études est organisé en semestres et composés d'unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Le système LMD permet d'accroître la mobilité des étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Il permet une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

Licence : 1^{er} grade du système LMD (bac +3). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans (6 semestres) après le baccalauréat, à l'université. La validation d'une Licence donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. La délivrance du diplôme donne lieu à la délivrance conjointe d'un supplément au diplôme qui décrit les compétences associées à la licence obtenue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. La licence permet de solliciter une inscription en cursus de Master.

L1 : 1^{ère} année de formation en Licence

L2 : 2^{ème} année de formation en Licence

L3 : 3^{ème} année de formation en Licence

Majeure/Mineure : parcours de formation associant des enseignements fondamentaux d'une discipline à hauteur de 50 à 60%, dite majeure, à des enseignements fondamentaux d'une autre discipline à hauteur de 20%, dite mineure. Le pourcentage restant sert aux enseignements hors discipline (UE transversale notamment). Les mineures servent aux passerelles.

Maquette : la maquette d'un diplôme est le document décrivant de façon détaillée les caractéristiques de la formation. Ce document est soumis à l'accord du ministère.

Master : 2^e grade du système LMD (bac +5). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 2 ans (4 semestres) après la Licence, à l'université. La validation d'un Master donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Le Master comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance. Le master vise une insertion professionnelle de haut niveau (Master orienté « professionnalisation »). Il permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales (Master orienté « recherche »).

M1 : 1^{ère} année de formation en Master

M2 : 2^{ème} année de formation en Master

Modalités de contrôle des connaissances (MCC) : ensemble des modalités de vérification des connaissances acquises par l'étudiant durant sa formation en vue de l'obtention d'une unité d'enseignement (UE), d'un semestre, ou d'un diplôme. Le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes telles que : examen écrit de fin de semestre, contrôle continu, examen oral, rapport de stage, mémoire et soutenance. Les conditions de délivrance des UE, des semestres et des diplômes sont définies dans des règlements de contrôle des connaissances, construits sur un modèle commun, et adaptés à chaque diplôme.

Mémoire : travail de recherche constitutif de la formation en Master. Il est un des éléments du contrôle des connaissances et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

Mention : subdivision du domaine de formation. La mention peut elle-même se décliner en spécialités ou parcours.

Mobilité : possibilité offerte à l'étudiant de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre, ou à l'étranger, en faisant valoir ses acquis (unités d'enseignement (UE) capitalisées).

Offre de formation : ensemble des formations proposées par un établissement. Une offre de formation est conçue par l'établissement en explicitant ses objectifs, les parcours de formations qui la constituent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, les volumes horaires, les passerelles établies avec les autres formations, les modalités de contrôle des connaissances et les procédures d'évaluation des enseignements envisagées.

Parcours : cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de matières ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant des connaissances, des aptitudes et des compétences lui permettant d'élaborer progressivement son projet de formation. Subdivision de la mention, un parcours est composé d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) réparties semestriellement et correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

Partiels : examens de contrôle terminal ayant lieu à la fin de chaque semestre.

Passerelle : possibilité de réorientation offerte à l'étudiant permettant, par exemple, de changer de mention de diplôme en cours de cursus tout en conservant les unités d'enseignement (UE) acquises antérieurement. Les passerelles peuvent être soumises à conditions.

Rattrapage : examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20. Les examens de rattrapage ont lieu lors de la deuxième session d'examens.

Semestre : une année universitaire s'articule autour de deux semestres : le premier de septembre à décembre, et le second de janvier à avril.

Session d'examens : les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus et/ou par des examens de contrôle terminal de fin du semestre. Les sessions d'examens sont les périodes durant lesquelles se tiennent les examens de contrôle terminal.

Deux sessions d'examens sont organisées dans une année universitaire :

- la première session a lieu juste après la fin des enseignements de chaque semestre (décembre/janvier et avril/mai). Elle concerne tous les étudiants de la formation.
- la deuxième session (appelée session de rattrapage) a lieu en fin d'année universitaire (juin). Elle concerne les étudiants n'ayant pas réussi leurs examens à la session 1.

Supplément au diplôme : le supplément au diplôme accompagne le diplôme délivré à l'étudiant à la fin de son cursus. Il décrit les compétences associées au diplôme obtenu par l'étudiant.

TICE : Technologie d'Information et de Communication dans l'Enseignement.

Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP) : cours d'approfondissement d'une matière. Ils ont lieu en groupe (généralement une trentaine d'étudiants), et permettent d'approfondir ou de mettre en pratique les enseignements vus en cours magistral (CM).

Transfert : lorsqu'un étudiant souhaite changer d'établissement universitaire, il demande le transfert de son dossier. Le transfert n'est pas automatique, il se fait à la demande de l'étudiant et après étude du dossier de l'étudiant.

Tutorat : accompagnement au bénéfice d'un étudiant qui a pour objectif de favoriser son intégration et sa réussite à l'université. Le tutorat peut être un tutorat d'accueil, méthodologique ou disciplinaire, ou d'accompagnement. Le tuteur peut être un enseignant ou un étudiant.

UFR (Unité de Formation et de Recherche) : structure universitaire regroupant des départements de formation, des laboratoires et des centres de recherche d'une même filière, aussi appelée composante. Une université comprend plusieurs UFR (ou composantes).

Unité d'enseignement (UE) : les enseignements en LMD sont organisés en unités d'enseignements (UE), groupe d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...) et organisés en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement. Une UE peut être obligatoire ou optionnelle. Il existe plusieurs catégories d'UE : UE Fondamentale (enseignement de base), UE Méthodologique (enseignement complémentaire à une UE Fondamentale), UE de découverte (enrichissement des connaissances), UE Transversale (culture générale, langues, TICE...).

UE transférable : unité d'enseignement (UE) capitalisée que l'étudiant peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

Validation : décision administrative attestant que l'étudiant a obtenu une unité d'enseignement (UE) ou l'ensemble des UE d'un semestre ou d'une année universitaire, soit par capitalisation, soit par compensation.

La validation d'une UE est faite dès lors que l'étudiant y a obtenu la moyenne.

La validation des UE se fait aussi par compensation :

- dans la même UE : compensation entre les notes des éléments constitutifs (EC) de l'UE.
- dans la même année : compensation entre les notes des différentes UE de l'année universitaire, pondérées, les cas échéant, par des coefficients.

VAE/VAP : Validation par les Acquis de l'Expérience / Validation par les Acquis Professionnels.

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES



LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE PIERRE SINEUX (EX-BU DROIT-LETTRES)

La bibliothèque Pierre-Sineux est située sur le campus 1 dans le bâtiment C ; l'entrée se fait côté rue du Magasin à Poudre (coordonnées : 02 31 56 56 94, bibliotheque@unicaen.fr).

Cette bibliothèque universitaire est ouverte tous les jours, sauf le week-end, de 9h (10h le lundi) à 19h. Samedi et dimanche, ce sont les BU des campus 2 et 5-PFRS qui accueillent les étudiants. Le soir, de 19h à 23h, la BU Pierre-Sineux est ouverte en « Noctambu » : les salles du niveau 1 sont accessibles pour travailler sur place et utiliser les services en libre accès (copieurs, wifi, documentation, automate de prêt). La bibliothèque ferme à Noël et 4 semaines l'été (voir le calendrier des 4 BU qui est publié sur le site www.unicaen.fr/bu). Elle est ouverte à tous les étudiants et personnels de l'université ainsi qu'aux personnes extérieures (l'inscription peut être payante dans ce dernier cas). Sur présentation de la Léocarte, il est possible d'emprunter dans cette bibliothèque comme dans toutes celles du réseau.

Les fonds très riches concernent toutes les disciplines enseignées en Lettres, en Sciences humaines, en Droit... Ils sont principalement conservés dans les magasins : des demandes doivent être faites pour les consulter. Le service Navette+ permet de rendre ou faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau, même venant d'un autre campus ou site universitaire. Il est possible de faire mettre de côté un

ouvrage ou de réserver un document emprunté par un autre lecteur.

Les ressources numériques (bases, revues en ligne ou e-books) sont accessibles à distance, une fois identifié avec son compte numérique.

L'application Affluences permet de voir s'il reste des places à la BU ou de réserver une salle de travail en groupe. En complément du prêt d'ouvrages, les services proposés sont le prêt de PC portables (à domicile ou sur place), le prêt de matériels, l'utilisation du wifi ou des copieurs-scanners. Le personnel est disponible pour répondre à vos questions sur place ou à distance par mail bibliotheque@unicaen.fr ou « chat ».

Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut être sollicité pour faire venir un document d'une autre bibliothèque française ou étrangère. C'est un service gratuit pour les membres de la communauté universitaire.

Un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap est disponible sur demande auprès de nos référents handicap scd.handicap@unicaen.fr

Des événements culturels sont organisés toute l'année : expositions, concerts, rencontres...



LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'HOMME – PIERRE BARBÉRIS

Située dans le bâtiment G, (entrée située face à la Maison de l'étudiant), la bibliothèque rassemble les collections des départements d'Arts du Spectacle, Lettres modernes et classiques, Sciences de l'Éducation, Sciences du langage, Sociologie, Philosophie ainsi que celles de l'Histoire de l'Antiquité. Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 17h. La bibliothèque des sciences de l'homme est ouverte à tous. Coordonnées : bu.barberis@unicaen.fr, accueil : 02 31 56 58 48.

Un peu plus de 40 000 ouvrages (dont 35 000 en libre-accès) sont à la disposition des étudiants et des enseignants-chercheurs : 6700 dans le domaine des Arts et des Arts du spectacle, 14 000 dans le domaine des Lettres modernes et classiques, 1700 en Sciences de l'Éducation, un peu plus de 2000 en Sciences du langage, près de 7000 en Sociologie, 6000 en philosophie et 2500 en Histoire de l'Antiquité. 200 DVD de classiques du cinéma complètent cette offre ainsi que 110 abonnements de périodiques. La bibliothèque met aussi à la disposition des étudiants les mémoires de Master 2 de chaque discipline et les valorise depuis 2019 en déposant sur la plate-forme nationale DUMAS le mémoire au format numérique.

Elle fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD). Les informations concernant son fonctionnement sont disponibles à la bibliothèque. Les périodes de fermeture sont affichées à l'entrée de la bibliothèque.



LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE MADELEINE DERIES

Elle est située au Bâtiment N, au sous-sol, porte SBS 07 (coordonnées : 02 31 56 54 07, deries.bibliotheque@unicaen.fr). Ouverture du lundi au jeudi, de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 15h30.

La bibliothèque historique Madeleine Deries fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD) et une seule inscription suffit pour accéder à l'ensemble de ces bibliothèques.

Elle met à la disposition de tous les étudiants de l'enseignement supérieur un fonds de documentation (ouvrages et périodiques) dans les domaines suivants : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine. Les modalités de prêt des documents sont les mêmes dans toutes les bibliothèques du réseau (voir sur le site de la bibliothèque), sauf exceptions : les périodiques sont prêtés comme les ouvrages en libre accès, ainsi que les livres au programme des concours (CAPES et AGRÉGATION). Les mémoires sont essentiellement en consultation sur place et sont déposés depuis 2019 sur la plate-forme nationale DUMAS, au format numérique.

LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE MICHEL DE BOÛARD – CRAHAM

Elle est située dans le bâtiment N (ex-Sciences B), au premier étage, salle SB 116 (tél. : 02 31 56 50 46, responsable : Véronique Rocher).

Ouverture aux lecteurs étudiants, enseignants et chercheurs du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 16h15.

Pendant, les vacances universitaires, s'assurer des heures d'ouverture.

La bibliothèque du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales est ouverte aux étudiants, enseignants et chercheurs (en consultation sur place uniquement). Elle dispose d'un fonds très riche en archéologie et en histoire antique et médiévale. Elle abrite un fonds documentaire, principalement axé sur le Moyen Âge, de plus de 11000 titres (périodiques vivants et morts, collections et ouvrages), dont une part est déjà intégrée au catalogue du Service Commun de Documentation de l'université de Caen Normandie. Le nombre et la diversité des revues (françaises, anglo-saxonnes, allemandes, belges, espagnoles, italiennes, scandinaves et d'Europe de l'Est) constituent la richesse de la bibliothèque. Des postes informatiques permettent de consulter le catalogue, mais aussi des périodiques, cédéroms ou sites présélectionnés sur internet. Un lecteur de micro-films et un lecteur de micro-fiches sont également installés dans la bibliothèque qui offre un vaste espace de travail, calme et lumineux. La quasi-totalité des collections est en libreaccès et indexé sur le catalogue de la bibliothèque universitaire.

LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GASTON-MIALARET

Située dans les locaux de l'INSPÉ de Caen au 186 rue de la Délivrande à Caen, ouverte le lundi de 10h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h, la bibliothèque Gaston-Mialaret est accessible à tous les étudiants inscrits à l'université (coordonnées : 02 31 56 77 34, bibliotheque@unicaen.fr).

La bibliothèque Gaston-Mialaret est totalement dédiée aux sciences de l'éducation, à la didactique, la pédagogie et la formation. Ses collections réunissent plus de 54 000 ouvrages, dont près de 42 000 en libreaccès, ainsi que 80 abonnements de périodiques. Elle met également à la disposition des usagers d'importants fonds spécifiques : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement du primaire et du secondaire, manuels scolaires toutes disciplines de la maternelle à la terminale, littérature de jeunesse.

Elle participe au service "Navette +" des bibliothèques de l'université, permettant aux lecteurs de faire venir et de rendre des documents d'autres bibliothèques de l'université. Une boîte retour à l'extérieur de l'entrée principale de l'INSPÉ permet la restitution des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture. Elle propose le prêt d'ordinateurs portables, ainsi que des salles de travail en groupe, réservables sur Affluences, équipées d'un système de partage d'écran.

LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

La principale est la bibliothèque Alexis de Tocqueville, bibliothèque du réseau de Caen la mer, située sur la presqu'île caennaise, 15 quai François Mitterrand à Caen. 120 000 documents (tous supports confondus) sont mis à disposition dans les 4 pôles thématiques (Arts, Sciences Humaines, Littérature et Sciences et Techniques).

Coordonnées : 02 31 30 47 00, www.caenlamer.fr/bibliothequecaen/

DÉPÔT UNIVERSITAIRE DES MÉMOIRES APRÈS SOUTENANCE - DUMAS

PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME DUMAS



Les étudiants ayant soutenu un (bon) mémoire de Master 2 ont la possibilité de déposer celui-ci sur la plateforme DUMAS (Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance), portail HAL, principale archive ouverte institutionnelle en France. Ce dépôt est destiné à archiver les mémoires en ligne et à leur assurer visibilité et accessibilité.

La collection des mémoires et thèses d'exercice de l'université de Caen Normandie rassemble les travaux universitaires des étudiants dans les domaines de la santé et des sciences humaines et sociales.

Les travaux de recherche déposés dans DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) sont validés par un jury et retenus pour leur qualité et intérêt, avant d'être mis en ligne par les bibliothèques universitaires. Effectué avec l'autorisation de diffusion des auteurs et des directeurs de recherche, ce dépôt dans une archive ouverte assure aux mémoires et thèses d'exercice sélectionnés une meilleure visibilité et une consultation accrue au-delà des murs de l'université de Caen Normandie, tout comme un accès pérenne.

Fruit d'un long travail, les documents présents dans la collection UNICAEN demeurent la propriété intellectuelle de leurs auteurs. Afin de respecter le cadre légal, les utilisateurs de DUMAS peuvent exploiter les documents à des fins d'enseignement et de recherche mais s'engagent à rédiger une citation bibliographique complète pour toute utilisation du contenu intellectuel de ces derniers.

PROCÉDURE DE DÉPÔT

Les **conditions requises pour le dépôt** sont les suivantes :

- le mémoire doit avoir obtenu une note égale ou supérieure à 16/20, soit l'équivalent de la mention Très bien,
- l'étudiant(e) doit donner son autorisation à cette diffusion en complétant le formulaire « Autorisation Diffusion HSS »,
- le directeur de mémoire doit donner son aval en complétant le formulaire « Avis Directeur Recherche DUMAS_HSS ».

Ces conditions réunies, la procédure pour effectuer le dépôt du mémoire est très simple.

- L'étudiant(e) doit confier le fichier pdf de son mémoire aux référentes du pôle Masters qui se chargent de le transmettre aux responsables de bibliothèques.
- Les responsables des bibliothèques de l'UFR HSS déposent ensuite le fichier sur la plateforme DUMAS.

Retrouvez toutes les informations et **formulaires à télécharger sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Master, « Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance ».**

LE CLES

L'arrêté du 03 avril 2020 relatif à la certification en langue anglaise pour les candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie instaure **l'obligation d'une certification en langue anglaise pour obtenir des diplômes de licence générale**, licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Cette certification doit être extérieure à l'université et reconnue par le monde socio-économique. La passation de cette certification est gratuite pour les étudiants. Le coût est pris en charge par l'établissement.

QU'EST-CE QUE LE CLES ?

Le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). **Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiants dans plusieurs langues étrangères.** Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension et production orales et écrites, l'interaction orale. Pour obtenir le CLES le candidat doit valider les 5 compétences. Les compétences validées ne sont pas capitalisables (il faut donc les valider toutes en même temps pour obtenir le CLES).

Il existe deux niveaux du CLES préparés à l'université de Caen Normandie : CLES niveau 1 (B1), pour faire face à toutes les situations de la vie courante et CLES niveau 2 (B2) : pour interagir et négocier dans la majorité des domaines.

SE PRÉSENTER AU CLES

L'université de Caen Normandie propose des sessions CLES niveau 1 (B1) et CLES niveau 2 (B2) pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.

Public éligible :

Les inscriptions au CLES sont ouvertes aux étudiants UNICAEN de Licence 3, Master 1 et Master 2 ou sur projets de mobilités et aux étudiants d'universités centres CLES dans le cas où la langue ou le niveau souhaité n'est pas organisé dans l'université d'origine.

Pour les étudiants souhaitant passer le CLES, l'inscription n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire, qui se fera dans les premières semaines de l'année universitaire auprès des enseignants de langue.

INSCRIPTION

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que vous êtes éligible au CLES puis définir votre niveau avec votre enseignant en langues ou par auto-évaluation (lien en bas de page).

Pour toutes informations relatives à l'inscription :

- consulter la page du CLES du Portail International du site UNICAEN : <https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/>
- contacter le pôle Formations en Langues PFL du Carré international : intl.certifications@unicaen.fr

SE PRÉPARER AU CLES

En théorie un étudiant peut se présenter au CLES sans préparation spécifique. En pratique, un travail régulier sur les compétences en cours de langue et/ou en autoformation reste l'approche à privilégier pour se présenter au CLES.

Le pôle Formations en Langues PFL du Carré International (bâtiment MLI), propose aux candidats CLES : un accès gratuit au centre de ressources (salle Li 242, Bâtiment MLI), des ateliers d'entraînement à l'oral (avec des locuteurs natifs), des modules d'entraînement aux compétences

CLES (avec enseignant), inscription obligatoire : intl.certifications@unicaen.fr, et un travail en autoformation.

Ressources à votre disposition :

Site national du CLES (exemples de sujets avec corrigés) : <http://www.certification-cles.fr/>

Évaluez votre niveau avec Testlang sur e-Campus UNICAEN : <https://ecampus.unicaen.fr>

PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PIX ?

PIX est un service public de plateforme en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et la Certification informatique et internet (C2i) au sein des établissements scolaires. Le service est accessible gratuitement à tous les étudiants et ouvert à tous les francophones. Il ne s'agit pas d'un diplôme universitaire, mais d'un certificat national de culture numérique au format européen, qui permet d'obtenir un profil de compétences avec un score et un niveau certifiés. En conformité avec le cadre de référence européen DigComp, PIX évalue les compétences numériques sur 16 compétences et dans cinq grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évaluent les connaissances, mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

PRÉPARER LA CERTIFICATION PIX

Des séances de certification PIX sont organisées régulièrement dans les locaux de l'université de Caen Normandie, centre agréé par PIX.

La participation à l'une de ces séances demande deux inscriptions :

- Une sur la plate-forme d'auto-formation à PIX de l'université de Caen Normandie (voir ci-dessous)
- Une sur la plate-forme nationale de certification PIX : <https://pix.fr/>

L'espace d'auto-formation est structuré en fonction des domaines du référentiel utilisé dans PIX. Cet espace est accessible sur e-Campus à l'adresse suivante :

<https://ecampus.unicaen.fr/course/index.php?categoryid=15550>

Les UE TICE (ou Informatique ou Formation au numérique) intégrées dans vos formations viendront s'articuler avec cette formation et certification aux compétences numériques, selon des modalités qui vous seront précisées par vos enseignants.

Pour plus d'informations :

- <http://cemu.unicaen.fr/espace-etudiant/pix/>
- contact : pix.info@unicaen.fr

INFORMATIONS UTILES

BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, il est indispensable de constituer un **Dossier Social Étudiant - DSE**. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique via le portail messervices.etudiant.gouv.fr. Les demandes sont à effectuées en ligne **chaque année**.

Les bourses sont accordées aux étudiants de nationalité française ainsi qu'à des étudiants étrangers sous certaines conditions (se renseigner auprès du CROUS).

Une bourse est incompatible avec un emploi salarié à temps plein (mais cumulable avec un emploi à temps partiel sous certaines conditions).

Conformément au règlement commun des études 2022-2027, **l'assiduité des étudiants boursiers du CROUS est contrôlée** par la présence aux évaluations de Contrôle Continu (CC) et de Contrôle Terminal (CT) et/ou d'Évaluation Continue Intégrale (ECI). Ce contrôle de l'assiduité est effectué par la scolarité en lien avec le ou la responsable de la formation.

Les **absences aux évaluations** doivent être **justifiées**, au plus tard, **dans les 48 heures qui suivent l'absence** :

- auprès des enseignants pour les CC et/ou ECI,
- auprès de la scolarité pour les CT.

Si un étudiant est déclaré non assidu, les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension de la bourse par le CROUS et à la demande de remboursement des sommes déjà perçues.

Pour plus d'informations :

- CROUS Normandie, 23 avenue de Bruxelles, CS25317, 14065 Caen, tél. 09 72 59 65 14
- Site internet du CROUS : <https://www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/>

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échange Erasmus+ et interuniversitaires permettent aux étudiants de passer six mois ou un an en L3, master 1 ou master 2 dans une université étrangère (Athènes, Cardiff, Glasgow, Southampton, Paderborn, Würzburg, Bari, Milan, Naples, Sienne, Turin, Madrid, Salamanque, Prague, Bergen, Oslo, Sofia, Ljubljana, etc.) en bénéficiant d'une bourse.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant(e) référent(e) Erasmus+ et interuniversitaire du département.

ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont pour but de fédérer les étudiants, de les informer, de les aider dans leurs démarches administratives et pédagogiques, de rassembler les étudiants autour d'activités ludiques ou pédagogiques. Elles participent au développement de la vie étudiante. Elles représentent les étudiants au conseil d'UFR.

ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR HSS



AEHC - Association des étudiants en histoire de Caen

<https://www.facebook.com/aehc.assohistoirecaen/>

<https://twitter.com/aehc14>



ARTÉMIS - Association des étudiants de lettres, arts du spectacle et sciences du langage de Caen

<https://www.facebook.com/bde.artemis/>

https://twitter.com/bde_artemiscaen



AESEC - Association des étudiants de sciences de l'éducation de Caen

<https://www.facebook.com/aesec14/>



AESOC - Association Étudiante Sociologie de Caen

<https://www.facebook.com/AESOCDECAEN/>



Êthos - Association de Philosophie de Caen

<https://www.facebook.com/EthosCaen/>



HUMANUMI – Association des Étudiants en Humanités Numériques de Caen

<https://www.facebook.com/HumaNumi/>



Association Res PubliCaen

res.publicaen@gmail.com

RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ?

Les étudiants de l'université de Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation (licence, master).

ACTIVITÉS RECONNUES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Service civique
- Volontariat dans les armées
- Autres (consulter la note de cadrage)

COMMENT FAIRE LA DEMANDE ? · CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Déposer sa demande sur l'application e-Candidat. La demande sera étudiée par le responsable de la formation.
2. Procéder à l'inscription pédagogique dans l'UE ou l'EC Engagement étudiant auprès de la gestionnaire de scolarité, après notification de la décision par le responsable de formation.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de l'engagement de l'étudiant peut prendre la forme de l'attribution de crédits ECTS, de points bonus, ECTS surnuméraire. Les modalités possibles de validation sont fixées et validées par la CFVU.

L'évaluation de l'engagement s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

La commission évaluera l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes sur la base d'un rapport et d'un oral de soutenance.

Note de cadrage et plus d'informations sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Master :
<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/>

ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ORIENTATION ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE



**DES SPECIALISTÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DES
ÉTUDIANTS**

**Pour toutes vos questions en lien avec vos études, votre projet
professionnel...**

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

TEL 02 31 56 55 12

MAIL orientationinsertion@unicaen.fr

LIEU campus 1 bât. B • niveau 0

**Pour s'informer sur le devenir des étudiants de l'université de Caen :
poursuites d'études, métiers, salaires...**

WEB <https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/>
